

Économie productive, économie résidentielle économie publique :

dynamiques comparées
des trois sphères
décembre 2007



**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL RÉGIONAL
D'AQUITAINE**

**Observatoire des Mutations
Économiques**

**« ÉCONOMIE PRODUCTIVE, ÉCONOMIE
RÉSIDENTIELLE, ÉCONOMIE PUBLIQUE :
DYNAMIQUES COMPARÉES DES TROIS
SPHÈRES »**

**Rapport présenté par la Section Veille et Prospective
En collaboration avec la Direction Régionale de l'INSEE**

30 octobre 2007



**ÉCONOMIE PRODUCTIVE, ÉCONOMIE
RÉSIDENTIELLE, ÉCONOMIE PUBLIQUE :
DYNAMIQUES COMPARÉES DES TROIS SPHÈRES**

Pages

- COMPOSITION de la Section Veille et Prospective.....	5
- L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES auprès du CESR d'Aquitaine	7
- PRÉFACE	9
- RAPPORT	11
Présenté par Michel CABANNES Avec le concours de Robert BESSERIE et Bernard GAMBIER	
- INDICATEURS STATISTIQUES : Dossier technique établi par l'INSEE Aquitaine	59

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS

ÉCONOMIE PRODUCTIVE, ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE, ÉCONOMIE PUBLIQUE : DYNAMIQUES COMPARÉES DES TROIS SPHÈRES

Composition de la Section Veille et Prospective

Président : Pierre DELFAUD

Vice-Président : François BUTTET

Secrétaire : Vincent LASSALLE SAINT-JEAN

Secrétaire adjoint : Philippe DESPUJOLS

Conseillers du CESR d'Aquitaine :

<i>Collège 1</i>	BESSERIE Robert	Union Régionale des Petites et Moyennes Entreprises
<i>Collège 2</i>	BOISSEROLLE Jean-Jacques	Union Régionale C.F.T.C.
<i>Collège 4</i>	BOULMIER Muriel	Personnalité qualifiée
<i>Collège 2</i>	BRET Jacqueline	Union Régionale C.G.T./F.O.
<i>Collège 4</i>	CABANNES Michel	Personnalité qualifiée
<i>Collège 1</i>	CISILOTTO Michel	Fédération Française du Bâtiment Aquitaine, après avis du MEDEF
<i>Collège 1</i>	COURBU Laurent	Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de l'Aquitaine
<i>Collège 3</i>	DAVANT Pierre	Fédération des Sociétés pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud Ouest
<i>Collège 2</i>	DEBAERE Patrick	Union Régionale C.G.C.
<i>Collège 3</i>	DELFAUD Pierre	Ligue Aquitaine de l'Enseignement
<i>Collège 2</i>	DESPUJOLS Philippe	Union Nationale des Syndicats Autonomes - U.N.S.A.
<i>Collège 2</i>	DUBOSCQ Catherine	Union Régionale C.F.D.T.
<i>Collège 1</i>	GRACIET Dominique	Chambre Régionale d'Agriculture
<i>Collège 2</i>	GAMBIER Bernard	Comité Régional de Coordination C.G.T.
<i>Collège 3</i>	GAUTHERON J-Michel	Fédération des Jeunes Chambres Économiques
<i>Collège 1</i>	LASSALLE SAINT-JEAN Vincent	Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprise, après avis du MEDEF Aquitaine
<i>Collège 3</i>	MARUEJOULS Maguy	Union Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes
<i>Collège 1</i>	PARGADE Jean-Pierre	Caisses Régionales de Crédit Agricole d'Aquitaine/Charentes-Périgord/Pyrénées-Gascogne
<i>Collège 1</i>	PRAUD Maurice	Chambre Régionale de Métiers
<i>Collège 2</i>	REILLER Alain	Fédération Syndicale Unitaire - F.S.U.
<i>Collège 3</i>	TESTEMALE Maurice	Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire

Personnalités extérieures :

AUBERT Jean-Pierre	Délégué interministériel aux restructurations de Défense
AUVERGNON Philippe	Directeur de recherche – CNRS / Directeur du centre de droit comparé du travail et de la Sécurité Sociale – Université Bordeaux IV
BÉNETTI Angelico	Consultant NOVA PROJET
BERGOUIGNAN Christophe	Démographe – Institut d'Études Démographiques de l'Université Bordeaux IV
BOURGEOIS Philippe	Chargé de mission – DIACT – Pôle Accompagnement des mutations économiques
BUTTET François	Délégué régional EDF
DEROUDILLE Jean-Pierre	Journaliste – Ecrivain
FAUCONNEAU Benoît	Délégué régional INRA
POMMELLET Pierre-Éric	Industriel / Président du BAAS

Chargée de Mission : Séverine PENAUD-ROUX

Assistante : Mari-Pili LE BOURGOCQ-BEDAT

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES AUPRÈS DU CESR D'AQUITAINE

Une initiative originale

Donnant suite à une circulaire du Premier Ministre du 28 janvier 2004, notifiant aux Préfets un dispositif d'anticipation et d'accompagnement des mutations économiques, le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional d'Aquitaine ont immédiatement décidé de conjuguer leurs efforts dans ce domaine et pris l'initiative, unique en France, de solliciter le Président du CESR d'Aquitaine pour mettre en place un Observatoire des Mutations Économiques positionné auprès du CESR. Ce positionnement permet de valoriser la représentativité socioprofessionnelle du CESR et de bénéficier de sa capacité d'expérience et d'étude.

L'Observatoire Régional des Mutations Economiques d'Aquitaine a été mis en place le 15 mai 2006.

Il doit être l'outil d'observation concertée et partagée des mutations affectant les filières, les secteurs professionnels et les territoires aquitains, un lieu de sensibilisation et de mobilisation des acteurs publics et privés de l'emploi, de la formation et du développement économique.

L'observatoire s'articule autour :

- D'un comité d'orientation et de suivi* (COSOMÉA) qui définit la feuille de route, reçoit et évalue les travaux,
- D'une structure opérationnelle, le CESR d'Aquitaine et sa Section Veille et Prospective qui associe des conseillers du CESR et des experts extérieurs.

Guy GALLAY
Secrétaire Général du CESR d'Aquitaine

*

COMITE D'ORIENTATION ET DE SUIVI (COSOMEA)		
Présidents : Préfet de Région		
Président du Conseil Régional		
Composition (36)		
ETAT (15)	CESR (6)	COLLECTIVITES (15)
- SGAR - Préfets des 5 départements aquitains - Trésorier Payeur Général - Directeur Banque de France - Directeur INSEE - Directeur SCEES (DRAF) - Directeurs Services déconcentrés de l'Etat	- Président - Vice-Présidents : Présidents de commission (3) - Président de la Section Veille & Prospective - Secrétaire Général	- Vice-Présidents Conseil Régional - Présidents des 5 Conseils Généraux aquitains - Présidents des grandes agglomérations (C.U.B., B.A.B., PAU) - Président 2ADI - Président AREPA

PRÉFACE

A l'issue de la réunion du COSOMEA du 15 février 2007, au cours de laquelle nous avons présenté le précédent rapport de saisine (*sur les perspectives de l'aéronautique en Aquitaine à l'horizon de 5 ans*), les échanges de vue concernant la proposition d'un nouveau sujet d'étude sur les six derniers mois de la mandature ont tourné autour de la notion d'*économie résidentielle*, de ses attraits et de ses limites. Le Président de la Section Veille et Prospective du CESR d'Aquitaine, ne pouvait qu'être très satisfait de ce choix¹ pour au moins quatre raisons :

- La première tient à **l'organisation même du travail**. Concernant la saisine sur l'aéronautique la Section avait regretté d'avoir eu à conduire les investigations préalables strictement en interne, sans aucun concours extérieur, ce qui n'est ni dans l'esprit d'une étude réalisée sous l'égide d'un « Observatoire des mutations économiques », ni la vocation d'une « Section d'un CESR », quelle que soit la compétence de ses membres. Pour le présent rapport nous avons bénéficié d'un concours exemplaire de la part de la Direction Régionale de l'INSEE qui, non seulement, a réuni et traité toutes les données statistiques dont elle pouvait disposer sur ce thème, mais a accompagné la Section tout au long des réflexions collectives que nous avons conduites (cf. calendrier des travaux en annexe n° 2). Ce travail a ainsi pu s'appuyer sur un accès privilégié à la nouvelle base de données CLAP (Connaissance Localisée de l'Appareil Productif) qui, bien que non encore exhaustive (l'agriculture, en particulier, n'est pas incluse), apporte une information majeure sur la répartition des emplois salariés : non plus seulement *en effectifs* en fin d'année, mais en masse de *rémunérations brutes* versées en cumul sur un an.
- Le deuxième motif de satisfaction est **d'ordre méthodologique**. L'approche en trois sphères : productive/résidentielle/publique est en passe de remplacer l'approche en trois secteurs : primaire/secondaire/tertiaire qui a dominé pendant la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Malgré les chevauchements inévitables qui persistent dans la délimitation des trois sphères (comme c'était déjà le cas avec les trois secteurs pré-cités), cette nouvelle grille d'analyse est beaucoup plus pertinente pour comprendre, aujourd'hui, les dynamiques économiques aux différents échelons territoriaux. Il était donc important que les membres de la Section Veille et Prospective s'approprient les concepts et les débats sous-jacents pour servir de relais vis-à-vis de l'ensemble des Conseillers de l'Assemblée socioprofessionnelle régionale et, au-delà, envers les organisations qu'elle regroupe. Le transfert d'information est, en effet, un des rôles clés du CESR dans la vie régionale.
- Le troisième motif de satisfaction tient aux **premiers résultats** que l'on peut tirer de cette nouvelle approche. Le positionnement de l'Aquitaine parmi les régions françaises est clairement confirmé : dans le groupe de tête concernant les activités résidentielles, dans le groupe de queue concernant les activités productives. Le basculement entre les deux sphères a été, ici, plus précoce que dans le reste du pays et les écarts relatifs se maintiennent, malgré une tendance générale dans le même sens à l'échelle nationale. À l'intérieur de la région persistent toutefois de sensibles différences territoriales qui permettent d'établir une nouvelle typologie des zones d'emploi. À l'échelle départementale, la Dordogne (pour ne prendre qu'un seul exemple) est à la pointe de ce basculement en faveur de l'économie résidentielle : traduction d'un « retard » comme on a l'habitude de le considérer... ou au contraire signe « précurseur » de la voie sur laquelle s'engage désormais l'ensemble de l'Aquitaine ?

¹ Choix confirmé par la lettre de saisine du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional d'Aquitaine dont on trouvera la copie en annexe 1 du présent rapport

- Le quatrième motif de satisfaction est d'ouvrir ainsi un débat **sur les forces et faiblesses du modèle actuel de développement aquitain** et d'en tirer les conséquences quant à la conduite des politiques régionales. L'essor résidentiel a de sérieux attraits auprès de populations séduites par « la douceur aquitaine »... ce qui a conduit la Section, dans ses travaux de prospective à l'horizon de trente ans, à parler de *Jardin d'Eden* pour désigner le scénario correspondant. Mais les contreparties, mesurables tant en terme d'exode des jeunes les plus qualifiés, de faiblesse relative de la valeur ajoutée et donc des rémunérations (modèle résidentiel riche en emploi, mais pauvre en productivité...), de dépendance extérieure... ne peuvent être occultées. Ce rapport, nous l'espérons, apportera une contribution argumentée à un débat qu'il est urgent d'engager, le plus largement possible, à l'échelle régionale.

*

Si ce travail a été conduit et validé collectivement par la Section Veille et Prospective, je tiens au nom de tous les membres à remercier très vivement :

- La Direction Régionale de l'INSEE, et tout particulièrement :
 - M. François ELISSALT, Directeur Régional
 - M. Dominique BREUIL, Chef du Service Études Diffusion
 - M. Vincent BERNARD, Responsable de l'unité Études
 - Mme. Patricia JEAN, Chargée d'étude au service Études Diffusionnon seulement pour leur professionnalisme qui nous était indispensable, mais aussi pour leur disponibilité et leur implication personnelle dans la réflexion ;
- Michel CABANNES qui a bien voulu accepter de rédiger le rapport, avec toute sa rigueur d'universitaire, assisté de Robert BESSERIE et Bernard GAMBIER ;
- Séverine PENAUD-ROUX, chargée de mission, et Mari-Pili LE BOURGOCQ-BEDAT, assistante au Cabinet du CESR pour la mise en forme du document final.

Ce dernier se présente en deux parties :

- **Le rapport** proprement dit, précédé d'un bref résumé de synthèse ;
- **Le dossier** statistique (et méthodologique) établi par les services de l'INSEE

Pierre DELFAUD
Président de la Section Veille et Prospective

RAPPORT

**« ÉCONOMIE PRODUCTIVE, ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE,
ÉCONOMIE PUBLIQUE :
DYNAMIQUES COMPARÉES DES TROIS SPHÈRES »**

Présenté par Michel CABANNES
Avec le concours de Robert BESSERIE et Bernard GAMBIER

PLAN DU RAPPORT

RÉSUMÉ.....	15
INTRODUCTION.....	21
I. LE PARTAGE ACTUEL DES SPHÈRES : DES TERRITOIRES DIFFÉRENCIÉS	27
I.1. LE PARTAGE DES SPHÈRES AU NIVEAU RÉGIONAL	27
I.1.1. L'Aquitaine spécialisée dans le résidentiel	27
I.1.2. L'Aquitaine entre les régions du Sud et de l'Ouest	28
I.1.3. Les facteurs de spécialisation des régions	29
I.1.4. L'Aquitaine spécialisée dans le commerce	30
I.2. LE PARTAGE DES SPHÈRES AU NIVEAU INFRA-RÉGIONAL	31
I.2.1. La répartition au niveau des départements	31
I.2.2. La répartition des sphères dans les zones d'emploi	32
II. LA DYNAMIQUE DES SPHÈRES : LE BASCULEMENT DU PRODUCTIF VERS LE RÉSIDENTIEL.....	35
II.1. LE REDÉPLOIEMENT DES SPHÈRES AU NIVEAU RÉGIONAL	35
II.1.1. Le basculement des sphères en Aquitaine	35
II.1.2. Une même évolution qu'en France de Province	36
II.1.3. Un mouvement affectant toutes les régions	36
II.2. LE REDÉPLOIEMENT DES SPHÈRES DANS LES TERRITOIRES DE L'AQUITAINE	39
II.2.1. L'évolution du partage des sphères dans les départements	39
II.2.2. L'évolution du partage des sphères dans les zones d'emploi	40
II.3. LES FACTEURS DU REDÉPLOIEMENT DES SPHÈRES	43
II.3.1. Les facteurs d'un mouvement général du productif vers le résidentiel	43
II.3.2. Les facteurs d'une différenciation des évolutions entre territoires	43

III. ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	45
III.1. LES EFFETS AMBIVALENTS DE L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE SUR LE TRAVAIL	45
III.1.1. Une contribution décisive à la progression de l'emploi _____	45
III.1.2. Une source de rémunérations relativement faibles _____	46
III.2. UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE DE L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE AU DEVELOPPEMENT LOCAL	49
III.2.1. Un vecteur de croissance locale par captation de revenus _____	49
III.2.2. Un facteur de renforcement de l'économie locale _____	49
III.2.3. Un facteur d'atténuation des inégalités territoriales _____	50
III.2.4. Un atout pour les politiques de développement local _____	50
III.3. LES LIMITES DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE AU DÉVELOPPEMENT LOCAL	53
III.3.1. Une capacité d'entraînement limitée _____	53
III.3.2. Les externalités négatives pour d'autres territoires _____	53
III.3.3. Le risque d'externalité négative sur le territoire _____	54
III.3.4. Les limites de la marge de développement du résidentiel _____	55
CONCLUSION.....	57
ANNEXES.....	75
ANNEXE 1 : Lettre de saisine	77
ANNEXE 2 : Calendrier des travaux	79
ANNEXE 3 : Bibliographie	81
ANNEXE 4 : Sigles	83

RÉSUMÉ

La typologie en trois sphères d'activité distingue l'économie productive, l'économie résidentielle et l'économie publique. Le clivage entre les deux premiers domaines oppose les activités localisées d'après la compétitivité productive aux activités localisées d'après la population présente sur un territoire.

- La **sphère productive** concerne les activités économiques marchandes engagées dans une compétition nationale et internationale. Cela englobe l'essentiel des secteurs primaire et secondaire ainsi que les services aux entreprises. Cette économie repose sur la compétitivité productive. Elle relève d'une logique de l'offre compétitive dépendant des coûts et de la qualité de la spécialisation. La déconnexion entre la production et la demande ne permet pas une convergence spontanée entre l'économie et le social.
- La **sphère résidentielle** concerne les activités économiques marchandes couvrant les besoins de la population présente sur le territoire. Cela comprend notamment la construction, le commerce de détail, les transports de voyageurs, les services aux particuliers, la santé non publique, l'action sociale et les activités financières. Cette économie repose sur la compétitivité résidentielle. Elle dépend de la localisation des ménages et de leur pouvoir d'achat, lié en large part à la redistribution. L'économie résidentielle relève d'une logique de la demande. La connexion entre la production et la demande permet une certaine convergence entre l'économie et le social.
- La **sphère publique** concerne les activités qui fournissent à la population des services financés pour l'essentiel par des prélèvements obligatoires. Cela comprend les administrations publiques statutairement distinguées autour des trois fonctions publiques : d'État, territoriale et hospitalière. Cette économie non marchande repose sur des décisions politiques. Elle est liée à l'évolution des effectifs et des besoins de la population comme l'économie résidentielle. La typologie en trois sphères prend en compte plusieurs évolutions économiques affectant la dynamique des territoires : la mondialisation, l'externalisation, la mobilité des ménages et l'expansion des budgets publics et sociaux. Son application à l'Aquitaine s'appuie d'une part sur les données CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) de l'INSEE concernant l'emploi salarié en 2005 (hors emploi salarié agricole, domestique et militaire) et les rémunérations afférentes, ainsi que d'autre part sur celles plus exhaustives en terme d'emploi des recensements généraux de population de 1990 et 1999.

I - La partage actuel des sphères (2005)

a) L'Aquitaine spécialisée dans le résidentiel

En Aquitaine, l'économie résidentielle vient largement en tête des trois sphères pour les effectifs employés devant l'économie productive et l'économie publique. En revanche, l'économie productive est en tête pour les rémunérations devant l'économie résidentielle et l'économie publique. L'économie résidentielle l'emporte donc d'après les effectifs mais pas d'après les rémunérations.

- ↳ L'Aquitaine, en référence à la moyenne de la France de Province, est spécialisée dans l'économie résidentielle. La part de cette dernière y est plus élevée, celle de l'économie productive plus faible, d'où un ratio plus important entre ces deux sphères, tandis que la part de l'économie publique est un peu plus élevée. Ces différences valent aussi bien en ce qui concerne les effectifs que les rémunérations.
- ↳ L'Aquitaine est assez proche des autres régions du sud au regard de cette typologie. Elle figure dans le groupe de tête dans le classement des régions françaises s'agissant de la part de l'économie résidentielle (4^{ème} rang) juste après les trois régions méditerranéennes (P.A.C.A., Languedoc-Roussillon et Corse). La part de cette sphère est d'autant plus élevée dans une région qu'elle est attractive pour les ménages en raison de son cadre de vie, ce qui avantage les régions du littoral méditerranéen et du littoral atlantique. L'Aquitaine est en fin de tableau pour la part de l'économie productive (18^{ème} rang) (entre Poitou-Charentes et Limousin). La région figure donc en début de classement (5^{ème} rang) d'après le ratio entre les deux premières sphères. Elle se situe par ailleurs en milieu de tableau pour la part de l'économie publique (11^{ème} rang) (avec Midi-Pyrénées, la Bretagne et P.A.C.A.).
- ↳ En ce qui concerne les effectifs des activités, l'Aquitaine se caractérise notamment par une place du commerce plus élevée que la moyenne de la France de Province. Dans la sphère productive, la région est spécialisée dans le commerce (de gros) et les services aux entreprises. Dans la sphère résidentielle, elle est spécialisée dans le commerce (de détail), l'éducation, la santé et l'action sociale, les services aux particuliers et la construction. Dans la sphère publique, la région est légèrement au-dessus de la Province pour la fonction d'administration.

b) Des territoires aquitains diversement spécialisés

L'Aquitaine comprend à la fois des zones à forte dominante résidentielle, situées sur le littoral et dans le Périgord, des zones rurales de l'intérieur ayant gardé une spécialisation industrielle² et des grandes agglomérations qui ont une structure plus proche de la moyenne régionale.

Au niveau des départements aquitains, l'économie résidentielle est en tête partout d'après les effectifs, mais des différences existent dans l'importance comparée des sphères.

La Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques se détachent très nettement au regard de l'importance relative de la sphère résidentielle, ce qui reflète leur attractivité pour les ménages sur le plan touristique en particulier. La part de la sphère productive, qui enregistre moins d'écart, est au-dessus de la moyenne régionale dans les Landes et le Lot-et-Garonne alors qu'elle est de loin la plus faible en Dordogne. Il en résulte que la Dordogne est le département où le ratio entre les deux premières sphères est le plus élevé. Par ailleurs, la part de la sphère publique est la plus importante en Dordogne et dans les Landes, départements les moins densément peuplés, en termes d'effectifs comme en termes de rémunérations.

Au niveau des zones d'emploi, les spécialisations sont contrastées notamment entre certaines zones touristiques du littoral à spécialisation résidentielle et certains territoires de l'intérieur à spécialisation productive.

Le ratio résidentiel/productif d'après les effectifs est très élevé dans trois zones du littoral, (Bordeaux/Médoc, Bordeaux/Arcachonnais et Bayonne/Pyrénées), dans trois zones du Périgord (Périgueux, Sarlat et Bergerac) et dans Bordeaux/Entre-Deux-Mers. Il est très

² Rappelons que les données CLAP n'incluent pas l'agriculture

faible dans les zones de Mont-de-Marsan/Haute-Lande, Lacq-Orthez, Terrasson, Nord/Est Dordogne et Sud des Landes.

En croisant les proportions des sphères, on peut retenir quatre catégories de zones :

- ↗ L'emploi résidentiel est particulièrement dominant dans six zones : trois zones du littoral, Bayonne/Pyrénées, Bordeaux/Arcachonnais et Bordeaux/Médoc, et trois zones touristiques du Périgord : Périgueux, Bergerac et Sarlat.
- ↗ La part de l'emploi dans le domaine productif est particulièrement élevée dans quatre zones ayant conservé une certaine tradition industrielle, mais dont la spécialisation les rend vulnérables à un choc extérieur : Lacq-Orthez, Terrasson, Sud des Landes et Mont-de-Marsan/Haute Lande.
- ↗ La sphère publique est particulièrement importante dans des zones plutôt rurales et à fort encadrement administratif : Mont-de-Marsan/Est des Landes, Nord/Est Dordogne, Libourne/Montpon/Ste-Foy et Bordeaux/Entre-Deux-Mers.
- ↗ La répartition entre sphères est moins caractéristique et plus proche de la structure régionale dans les autres zones, dont les deux grosses agglomérations : Bordeaux/Zone Centrale et Pau.

II - Le redéploiement général vers le résidentiel (1990-2005)

Une même dynamique du partage des sphères est à l'œuvre dans l'ensemble des territoires : la hausse de la part de l'économie résidentielle au détriment de celle de l'économie productive. Le basculement concerne l'Aquitaine comme l'ensemble des régions, avec des intensités proches. Il concerne aussi tous les départements et la quasi-totalité des zones d'emploi de la région. La hausse du ratio entre les deux sphères traduit à la fois un dynamisme général de la sphère résidentielle au numérateur et une évolution plus défavorable de la sphère productive au dénominateur qui peut être soit une baisse, soit une hausse moindre qu'au numérateur.

a) Un mouvement similaire dans toutes les régions

L'Aquitaine est passée en une quinzaine d'années d'une économie à dominante productive à une économie à dominante résidentielle en termes d'effectifs. La sphère résidentielle a d'abord rattrapé la sphère productive durant la décennie 1990, en raison d'une hausse des effectifs de la première et d'une baisse des effectifs de la seconde dans l'emploi total. Le mouvement s'est poursuivi jusqu'à provoquer un dépassement entre 1999 et 2005. Les variations ont été plus limitées s'agissant de la sphère publique.

- ↗ La spécialisation relative de la région dans le résidentiel était déjà acquise au début des années 1990 et elle s'est maintenue depuis lors. Le rythme de substitution du résidentiel au productif est en effet le même en Aquitaine et dans l'ensemble de la Province.

La croissance de l'économie résidentielle au détriment de l'économie productive est un mouvement général. Il se produit dans toutes les régions à des rythmes assez voisins.

Le ratio entre les deux sphères a augmenté partout entre 1990 et 1999 avec des amplitudes proches. Il n'y a donc pas eu de mutation majeure des spécialisations mais un maintien des positions acquises. La hausse du ratio en Aquitaine se situe dans la moyenne de la France de Province.

- ↪ L'augmentation générale du ratio entre les sphères recouvre des similitudes pour la sphère résidentielle, dont les effectifs (salariés et emploi total) ont augmenté partout, et des divergences pour l'économie productive, dont les effectifs d'actifs ont baissé dans la majorité des régions mais augmenté en Alsace et Pays-de-Loire.
En outre, la part de l'économie publique a moins varié et a relativement mieux résisté dans la région.

b) Le redéploiement dans les territoires de l'Aquitaine

- ↪ La progression du résidentiel au détriment du productif concerne tous les départements de la région. Entre 1990 et 1999, le ratio entre les effectifs des deux sphères a augmenté le plus fortement en Dordogne et le plus faiblement dans les Landes ; la part du résidentiel a augmenté surtout en Dordogne, en Pyrénées-Atlantiques et en Gironde ; la part du domaine productif a baissé surtout en Dordogne (le niveau des effectifs correspondant a diminué partout sauf en Gironde); celle de l'emploi public parmi les actifs a augmenté surtout dans les Landes et en Dordogne. De 1999 à 2005, le redéploiement s'est poursuivi, le plus fortement en Dordogne et le plus faiblement en Lot-et-Garonne ; la part de l'économie résidentielle a augmenté partout, surtout en Dordogne, en Gironde et dans les Landes ; celle de l'économie productive a baissé partout, surtout dans les Landes et en Dordogne ; celle de l'économie publique dans les effectifs de salariés a baissé dans tous les départements, le plus fortement en Gironde et le plus faiblement dans les Landes.
- ↪ La progression du résidentiel au détriment du productif concerne toutes les zones d'emploi à l'exception de la Haute Lande. Elle est la plus forte dans des zones du Périgord (Sarlat, Périgueux, Bergerac) et du littoral (Arcachonnais, Médoc, Bayonne Pyrénées). De 1990 à 1999 le ratio entre les deux sphères a le plus augmenté dans des zones résidentielles (Sarlat, Arcachonnais, Périgueux, Bergerac, Bayonne/Pyrénées). La hausse du ratio reflète toujours une hausse de l'emploi dans le résidentiel (à l'exception de Nord/Est Dordogne) et souvent une baisse de l'emploi productif (sauf Bordeaux/Zone Centrale, Bordeaux/Entre-Deux-Mers, Bordeaux/Cubzacais et Bayonne/Pyrénées). La part de la sphère productive a baissé et celle de la sphère résidentielle a augmenté dans toutes les zones exceptée la Haute Lande. La part de la sphère publique a cru dans la majorité des zones. De 1999 à 2005, le redéploiement s'est poursuivi. Dans toutes les zones sauf la Haute Lande, la part du domaine résidentiel a augmenté et celle du domaine productif a diminué, d'où une hausse du ratio entre les deux sphères. La part de l'emploi public au sein des effectifs salariés a diminué dans toutes les zones.

c) Les facteurs du mouvement du productif vers le résidentiel

- ↪ La généralité du mouvement de bascule reflète l'importance déterminante des forces qui affectent les deux sphères dans des sens contraires sur tous les territoires. D'un côté, l'essor de l'économie résidentielle résulte de facteurs convergents : l'évolution des conditions de vie (augmentation de l'espérance de vie, hausse du temps de loisirs, essor de la mobilité spatiale) et l'extension des budgets publics et sociaux (d'où la hausse des revenus transférés d'un territoire à l'autre). D'un autre côté, le freinage de la sphère productive résulte de l'accentuation de la pression de la compétition mondiale sur les entreprises (pression sur la volume de la production et sur les coûts, donc sur les effectifs employés).

- ↪ Les facteurs d'une différenciation des évolutions entre les territoires sont moins décisifs. Au niveau des régions, le ratio entre sphères croît dans les régions où l'attractivité pour les ménages augmente et dans les régions industrielles où l'attractivité pour les entreprises décroît ; il augmente peu dans les régions où les deux facteurs s'équilibrent. Au niveau infra-régional, le ratio augmente rapidement dans les zones touristiques du littoral et de l'intérieur et dans celles où l'attraction de l'économie productive diminue ; il augmente peu dans les zones où l'attractivité résidentielle stagne.

III - L'influence ambivalente de la sphère résidentielle

a) L'ambivalence du résidentiel sur le travail

- ↪ L'impulsion donnée à l'emploi est plus favorable au plan quantitatif qu'au plan qualitatif.
L'économie résidentielle est la composante majeure des créations nettes d'emplois au cours des quinze dernières années. Son rôle n'est pas spécifique aux territoires à dominante résidentielle. De 1990 à 1999, en Aquitaine, la sphère résidentielle a contribué à la quasi totalité de la progression des actifs occupés. En France de province, elle a permis la hausse de l'ensemble des actifs occupés alors que l'économie productive a régressé. Dans les départements aquitains, elle a couvert l'intégralité de la hausse globale des actifs en Pyrénées-Atlantiques, les 4/5 en Gironde, les 2/3 dans les Landes ; sa hausse a plus que compensé la baisse du domaine productif en Dordogne et en Lot-et-Garonne.
- ↪ Les rémunérations moyennes sont partout bien plus faibles dans la sphère résidentielle que dans la sphère productive et dans la sphère publique. En Aquitaine, les rémunérations brutes moyennes y sont inférieures d'environ 25 % aux rémunérations dans les deux autres sphères. Les écarts sont du même ordre de grandeur en Province et en Aquitaine. Par département, l'écart est le plus fort dans les Pyrénées-Atlantiques et le plus faible en Dordogne. Par zone d'emploi, l'écart est le plus élevé dans les zones de Bordeaux/Cubzacais et Lacq-Orthez, et le plus faible dans les zones les plus rurales. Dans la sphère résidentielle, les rémunérations sont les plus faibles dans le commerce, l'éducation santé action sociale, la construction, les services aux particuliers, et les plus élevées dans les activités financières. Dans la sphère productive, les rémunérations sont les plus élevées dans les services aux entreprises, les industries de biens intermédiaires et de biens d'équipement, les plus faibles dans les industries agroalimentaires et les industries de biens de consommation.

b) L'ambivalence du résidentiel sur le développement

- ↪ L'économie résidentielle contribue à la croissance d'un territoire par la captation de revenus extérieurs publics et privés. C'est un facteur de renforcement de l'autonomie et de la stabilité de l'économie locale vis à vis des chocs extérieurs. C'est un facteur de réduction des déséquilibres entre régions car les inégalités résidentielles sont souvent de sens opposé aux inégalités productives. C'est aussi un facteur d'élargissement du champ des politiques de développement local.
- ↪ Mais l'économie résidentielle ne peut jouer le rôle de moteur central pour le développement régional. D'abord, elle exerce des effets induits sur la croissance locale plus faibles que ce que suggère sa part dans l'emploi, aussi bien du côté de l'offre que du côté de la demande. Ensuite, elle implique des externalités négatives sur d'autres

territoires en raison de la captation de revenus à leur détriment, ce qui traduit un mode de développement dépendant et non généralisable. En outre, son extension risque de nuire au développement local en favorisant le départ des jeunes les plus formées, en renchérissant le prix de l'immobilier et en générant des oppositions à l'essor de la sphère productive. Enfin, ses capacités d'expansion ne sont pas illimitées, notamment en cas de ralentissement des transferts publics et sociaux et d'apparition de phénomènes localisés d'encombrement.

En Aquitaine si, compte-tenu de sa dynamique spontanée, l'économie résidentielle n'appelle qu'une politique d'encadrement, l'économie productive nécessite, pour sa part, une politique d'impulsion beaucoup plus volontariste.

INTRODUCTION

L'approche par les sphères d'activité

La typologie des sphères économiques permet une caractérisation des territoires en tenant compte de certaines évolutions structurelles de l'économie. Son application à l'Aquitaine fournit des enseignements utiles pour situer cette région dans la dynamique nationale et pour différencier les logiques de développement des territoires qui la composent.

1. La typologie des sphères d'activités

On distingue la sphère productive, la sphère résidentielle et la sphère publique.

- **La sphère productive**

Elle concerne les activités économiques marchandes engagées dans une compétition nationale et internationale. Cela englobe l'essentiel des secteurs primaire et secondaire ainsi que les services aux entreprises. Plus précisément, cela comprend l'industrie (sauf l'industrie au service des particuliers), l'énergie, les services aux entreprises, les transports de marchandises, le commerce de gros et une partie des activités immobilières.

Cette économie repose sur la compétitivité productive. Elle dépend de la qualité de l'offre permise par les facteurs de production et par l'environnement des entreprises au niveau local.

- **La sphère résidentielle**

Elle concerne les activités économiques marchandes couvrant les besoins de la population présente sur le territoire. En dépit de son appellation, elle est tributaire du lieu de dépense plutôt que du lieu de résidence des ménages. Cela comprend essentiellement la construction, le commerce de détail, les transports de voyageurs, les services aux particuliers, la santé non publique, l'action sociale, la fabrication de produits de proximité et les activités financières. Cela inclut les établissements publics à caractère industriel et commercial (SNCF, La Poste).

Cette économie repose sur la compétitivité résidentielle. Elle dépend de la localisation des ménages et de leur pouvoir d'achat, lié pour une large part à la redistribution.

- **La sphère publique**

Elle concerne les activités publiques qui fournissent à la population des services financés pour l'essentiel par des prélèvements obligatoires. Cela comprend les trois administrations publiques : d'État, territoriale et hospitalière.

Cette économie repose sur des décisions de nature politique. Sa logique est assez proche de celle de l'économie résidentielle. Dans les deux cas, les fonctions sont liées à l'évolution des effectifs et des besoins de la population du territoire, à la différence de la sphère productive.

2. Les logiques sous-jacentes

Le clivage essentiel oppose les activités localisées d'après la compétitivité productive et les activités localisées d'après la population présente sur le territoire.

- **La logique de l'offre de l'économie productive**

Les espaces de la sphère productive sont plongés dans la compétition mondiale. Ils sont pilotés par un modèle de type néo-classique dans lequel l'offre compétitive est déterminante. La croissance dépend de la compétitivité des productions en termes de coûts, de prix et de qualité de la spécialisation.

L'économie de l'offre de la sphère productive implique que les rémunérations sont considérées comme un coût et non comme un facteur de demande créant des débouchés pour les entreprises. Du fait de la déconnection entre la production et la demande, il n'y a pas de convergence spontanée entre l'économique et le social. Un des effets sociaux négatifs est que la pression de la compétition internationale tend à exclure les travailleurs peu qualifiés.

- **La logique de la demande de l'économie résidentielle**

Les territoires dotés d'aménités qui attirent les ménages relèvent d'un modèle de croissance de type keynésien dans lequel la production dépend de la demande locale des ménages. La croissance de cette sphère dépend de l'attractivité vis-à-vis des ménages et de leur pouvoir d'achat.

L'économie de la demande de la sphère résidentielle implique que les rémunérations sont considérées comme un facteur de débouchés des entreprises. Du fait de la connexion entre la production et la demande, il existe une tendance à la convergence entre l'économique et le social. Les salaires versés par les entreprises vont aux ménages du territoire, ce qui augmente leurs débouchés. Les transferts sociaux et les retraites alimentant le pouvoir d'achat des ménages résidents servent à accroître la demande pour les entreprises de cette sphère.

- **Rapports avec le clivage « économie concurrencée - économie abritée »**

La distinction entre sphère productive et sphère résidentielle peut être rapprochée du clivage entre économie concurrencée et économie abritée. L'approche des économies concurrencées, utilisée en France au cours des années 1960 (préparation du VI^{ème} Plan), fut initiée par des scandinaves pour décrire la situation de petits pays plongés dans la compétition internationale.

L'économie concurrencée subit les prix imposés par le marché mondial aux producteurs nationaux ; la production et l'emploi dépendent de la compétitivité des activités exposées, de sorte que la croissance passe par une politique de l'offre. L'économie abritée de la concurrence étrangère est caractérisée par une dépendance de la production et de l'emploi à l'égard de la demande intérieure selon une logique keynésienne, de sorte que la croissance passe par une politique de soutien de la demande.

Toutefois, l'économie résidentielle est loin de s'identifier à l'économie abritée car elle n'est pas épargnée par la concurrence. D'abord, il existe une concurrence des territoires par rapport aux choix des ménages dans la détermination de la localisation de leur résidence ou de leur présence temporaire (tourisme et santé notamment). L'appétence croissante des personnes pour la mobilité, accentuée par l'essor des transports à bas coûts, avive la compétition entre les territoires en matière de captation des revenus. Ensuite, une partie de cette économie est soumise en fait à une concurrence de producteurs extérieurs au territoire (par exemple : une part de la construction est locale alors qu'une autre part est en compétition au plan international).

3. Les motivations

Le découpage habituel en trois grands secteurs a perdu une partie de son intérêt du fait des tendances récentes de l'économie. Le secteur tertiaire est devenu démesuré par rapport aux deux premiers secteurs mais aussi de plus en plus hétérogène, se transformant en une sorte de fourre-tout peu éclairant pour l'analyse. La typologie en trois sphères correspond à la prise en compte du rôle de plusieurs évolutions économiques contemporaines, dans la dynamique des territoires.

- **La mondialisation**

La dépendance à l'égard de la mondialisation varie beaucoup suivant les territoires, certains paraissant bien plus autonomes que d'autres. La différence provient de l'importance des activités qui sont relativement préservées par rapport à la compétition extérieure. Le clivage entre l'économie productive et l'économie résidentielle renvoie précisément à une différence de situation par rapport à la mondialisation.

- **L'externalisation**

Le processus d'externalisation des activités se traduit notamment par l'essor des services aux entreprises. Leur nature implique leur inclusion dans le secteur tertiaire mais ils relèvent en fait d'une logique compétitive plus proche de l'industrie que des services à la personne. Il paraît donc légitime qu'ils soient dissociés de ces derniers et inclus avec l'industrie dans la sphère productive.

- **La mobilité des ménages**

Le rôle croissant des choix de localisation des ménages dans le développement local résulte de plusieurs tendances historiques : la réduction du temps de travail au profit du temps de loisirs, l'augmentation de la mobilité spatiale des actifs et des retraités, l'expansion du tourisme, des résidences secondaires et de la pluri-résidence. C'est ce qui justifie de considérer de façon complémentaire les activités liées à la *résidence* et à la *présence* des ménages sur un territoire.

- **L'expansion des budgets publics et sociaux**

La montée de la part des budgets publics et sociaux dans l'économie nécessite de considérer séparément une sphère d'activité incluant la production de biens publics liée aux choix des décideurs politiques. Cette évolution affecte aussi le pouvoir d'achat des ménages, notamment des retraités, ce qui influence l'essor des activités résidentielles liées à la localisation des bénéficiaires de transferts sociaux.

4. La délimitation des sphères

Cette typologie ne doit pas suggérer un cloisonnement entre les sphères car leurs interdépendances sont nombreuses. Il existe des liaisons positives notamment entre l'économie productive et l'économie résidentielle (activités commerciales et de services induites par les créations d'emplois productifs), entre l'économie résidentielle et l'économie publique (services collectifs induits par la présence de la population sur un territoire) ou entre l'économie publique et l'économie productive (formation, recherche et développement). Il peut aussi y avoir des effets négatifs du développement d'une sphère sur celui des autres (effet d'encombrement ou de renchérissement du prix du foncier par exemple).

Le repérage statistique des limites des trois sphères n'évite pas une certaine dose d'arbitraire. C'est d'abord le cas de la limite entre l'économie résidentielle et l'économie productive. Certaines activités sont classées entièrement dans la première alors qu'elles ont des segments qui relèvent de la seconde dans la mesure où des firmes produisent en partie pour l'extérieur du territoire. Cela vaut pour la construction, les activités financières et la fabrication de produits de

proximité (Ex dans le secteur de la confiserie: Chocolaterie Lindt à Oloron). C'est aussi le cas de la limite entre l'économie résidentielle et l'économie publique. Certaines activités relevant d'une même fonction sont classées dans des sphères différentes : l'enseignement privé est classé dans l'économie publique s'il est sous contrat et dans l'économie résidentielle s'il est hors contrat ; les hôpitaux sont classés dans la sphère publique alors que la santé privée est située dans la sphère résidentielle. Si ces questions de délimitations n'affectent pas les conclusions de l'analyse globale d'une région, elles peuvent avoir une incidence dans le diagnostic relatif à des zones infra-régionales.

5. Application de la typologie à l'Aquitaine

Pour appliquer cette grille de lecture à l'économie d'Aquitaine, la Section Veille et Prospective utilise les données fournies par la Direction régionale de l'INSEE. La mesure des sphères s'effectue sur la base de la population active occupée au lieu de travail.

On dispose d'abord des informations récentes (2005) issues des données CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif), système créé par l'INSEE pour décrire les caractéristiques de l'activité des territoires. Ces données comprennent l'emploi salarié au lieu de travail (incluant les fonctions publiques) et la masse des salaires versés. Cela couvre environ 80 % de l'emploi total dont 90 % de l'emploi salarié (cela exclut l'emploi salarié agricole, domestique et militaire). Ces chiffres résultent de la mise en cohérence des indications des DADS³, des Urssaf et de la fonction publique d'État. Les données CLAP fournissent des informations nombreuses sur les entreprises, les établissements, les salariés, la localisation, les activités, les effectifs, les rémunérations brutes et les qualifications. Elles procurent une information plus récente (31 décembre 2005) que celle des RGP. On les utilise pour caractériser la structure actuelle de l'économie aquitaine dans une optique comparative entre régions et entre zones infra-régionales.

On dispose aussi d'informations antérieures (1990, 1999) issues des recensements généraux de population qui fournissent l'effectif total employé (ensemble des emplois salariés et non salariés) dans chaque sphère de l'économie. Les RGP sont exhaustifs (incluant notamment le secteur agricole, les emplois domestiques) et portent sur un champ plus large que les données CLAP. Mais les informations sont déjà anciennes et moins complètes car elles portent sur les effectifs employés mais non sur les rémunérations. On les utilise pour mesurer l'évolution du partage des sphères pour la période 1990-1999. Mais pour la période suivante, la confrontation des données du RGP en 1999 et du système CLAP en 2005, sur un champ statistiquement restreint, montre le sens de l'évolution et non sa mesure précise en raison des problèmes de raccordement.

Sur le plan territorial, les données concernent d'abord le niveau de l'Aquitaine, mise en parallèle avec les autres régions et avec la moyenne de la France de province, pour dégager les spécificités régionales. Elles concernent aussi deux niveaux infra-régionaux, les départements et les zones d'emploi, pour faire apparaître la diversité territoriale de la région.

Tableau récapitulatif

	Indicateurs	Zones	Sources
Evolution 1990-1999	Nombre d'emplois Nombre de salariés	Aquitaine Départements Zones d'emploi Autres régions Moyenne France	RGP
2005	Nombre de salariés Rémunérations brutes	Aquitaine Départements Zones d'emploi Autres régions Moyenne France	CLAP

³ Les données relatives à la fonction publique hospitalière et à la fonction publique territoriale sont incluses dans les DADS

Cette approche empirique permet de dégager trois séries d'enseignements principaux.

- La spécialisation dans le résidentiel caractérise l'Aquitaine et plus particulièrement certains de ses territoires (I).
- Le redéploiement vers le résidentiel est un processus général à tous les niveaux géographiques (II).
- L'influence de l'essor du résidentiel sur le développement territorial est de nature ambivalente (III).

I. LE PARTAGE ACTUEL DES SPHÈRES : DES TERRITOIRES DIFFÉRENCIÉS

À partir des données CLAP au 31 décembre 2005 concernant les effectifs salariés au lieu de travail, on considère d'abord le niveau régional, puis le niveau infra-régional. L'Aquitaine est globalement spécialisée dans la sphère résidentielle comme d'autres régions du sud de la France. Mais elle se caractérise par une diversité territoriale, avec des zones du littoral et du Périgord à forte dominante résidentielle et certaines zones de l'intérieur plus axées sur l'économie productive.

I.1. LE PARTAGE DES SPHÈRES AU NIVEAU RÉGIONAL

I.1.1. L'Aquitaine spécialisée dans le résidentiel⁴

c) La répartition en Aquitaine

L'économie résidentielle vient largement en tête pour les effectifs employés (42,1 %) devant l'économie productive (31,6 %) et l'économie publique (26,3 %). En revanche, l'économie productive est en tête pour les rémunérations (38,3 %) devant l'économie résidentielle (36,3 %) et l'économie publique (25,4 %). L'économie résidentielle l'emporte donc sur l'économie productive d'après les effectifs (ratio entre les sphères de 1,33) mais pas d'après les rémunérations (ratio de 0,95). La part de la sphère résidentielle est plus forte d'après les effectifs (42,1 %) que d'après les rémunérations (36,3 %) alors que c'est l'inverse pour la sphère productive (31,6 % et 36,5 % respectivement) et que les proportions sont proches pour la sphère publique (26,3 % et 25,4 % respectivement).

Ces écarts entre les chiffres relatifs aux effectifs et aux rémunérations viennent d'une même cause : les rémunérations et la durée moyenne du travail sont beaucoup plus faibles dans l'économie résidentielle que dans l'économie productive et dans l'économie publique.

d) La comparaison Aquitaine/Province

Le ratio entre sphère résidentielle et sphère productive est plus élevé en Aquitaine qu'en Province pour les effectifs (1,33 contre 1,14, soit un écart de 0,19) comme pour les rémunérations (0,95 contre 0,80, soit un écart de 0,15).

La part de la sphère résidentielle est plus élevée en Aquitaine qu'en Province pour les effectifs (écart de + 2,4 points) et pour les rémunérations (+ 2,8 points).

La part de la sphère productive est nettement plus faible en Aquitaine qu'en Province pour les effectifs (écart de - 3,1 points) et pour les rémunérations (- 3,8 points).

La part de la sphère publique est un peu plus élevée en Aquitaine qu'en Province pour les effectifs (écart de + 0,7 point) et les rémunérations (+ 1,0 point).

⁴ Une région est relativement spécialisée dans une sphère d'activité si la part de cette dernière sur cette région est supérieure à la moyenne nationale de référence

**La répartition par sphères des effectifs et des rémunérations des salariés
en Aquitaine et province au 31.12.2005**

	Aquitaine	Aquitaine	Province	Province
	Effectifs	Rémunérations	Effectifs	Rémunérations
Sphère productive	31,6%	38,3%	34,7%	42,1%
Sphère résidentielle	42,1%	36,3%	39,7%	33,5%
Sphère publique	26,3%	25,4%	25,6%	24,4%
Ratio résidentiel/productif	1,33	0,95	1,14	0,80

D'après les données CLAP INSEE

I.1.2. L'Aquitaine entre les régions du Sud et de l'Ouest

L'Aquitaine se situe en haut du classement des régions pour le ratio économie résidentielle/économie productive et pour la part de l'économie résidentielle, au milieu du classement pour la part de l'économie publique et en fin de classement pour la part de l'économie productive.

➤ L'Aquitaine 5^{ème} région d'après le ratio résidentiel/productif

L'Aquitaine fait partie des régions où le ratio d'après les effectifs salariés (1,33) est élevé, derrière la Corse, le Languedoc-Roussillon, P.A.C.A. et le Limousin, et devant les régions de Poitou-Charentes, Basse-Normandie, Midi-Pyrénées et Bretagne.

**Classement des régions d'après le ratio sphère résidentielle/sphère productive
relatif aux effectifs salariés au 31.12.2005**

Rang	Région	Ratio	Rang	Région	Ratio
1	Corse	2,65	12	Bourgogne	1,12
2	Languedoc-Roussillon	1,80	13	Ile-de-France	1,07
3	P.A.C.A.	1,60	14	Nord-Pas-de-Calais	1,03
4	Limousin	1,38	15	Centre	1,03
5	Aquitaine	1,33	16	Rhône-Alpes	1,00
6	Poitou-Charentes	1,24	17	Champagne	0,99
7	Basse-Normandie	1,23	18	Pays-de-Loire	0,98
8	Midi-Pyrénées	1,20	19	Alsace	0,98
9	Bretagne	1,16	20	Picardie	0,94
10	Lorraine	1,16	21	Haute-Normandie	0,91
11	Auvergne	1,15	22	Franche-Comté	0,90

D'après les données CLAP INSEE

➤ L'Aquitaine 4^{ème} région d'après la part de l'économie résidentielle

L'Aquitaine est une des régions où la part du résidentiel (42,1 %) est la plus élevée. Ce groupe comprend surtout des régions côtières marquées par l'importance des flux migratoires, du tourisme et des résidences secondaires. L'Aquitaine est précédée par les trois régions méditerranéennes (entre 45 % et 50 %) : Corse, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle précède les régions d'Ile-de-France, Basse-Normandie, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées (environ 40 %).

➤ L'Aquitaine 18^{ème} région d'après la part de l'économie productive

L'Aquitaine est une des régions où la part de la sphère productive (31,6 %) est la plus faible. Elle vient derrière les régions de Midi-Pyrénées, Basse-Normandie et Poitou-Charentes (entre 32 % et 33 %) et devant le Limousin, P.A.C.A., Languedoc-Roussillon et Corse. La part de la sphère productive est élevée (entre 36 % et 39 %) dans des régions à tradition industrielle : Alsace, Haute-Normandie, Franche-Comté, Pays-de-Loire, Rhône-Alpes, Picardie, Centre, Champagne-Ardennes, Nord-Pas-de-Calais et Ile-de-France.

➤ L'Aquitaine 11^{ème} région d'après la part de l'économie publique

L'Aquitaine est en milieu de classement pour la part de la sphère publique (26,3 %) comme Midi-Pyrénées, la Bretagne et P.A.C.A.. La proportion est très élevée (de 28 % à 32 %) dans le Limousin, la Corse, le Languedoc-Roussillon et l'Auvergne. Elle est faible (21 % à 23 %) dans des régions productives comme Rhône-Alpes, l'Alsace, Pays-de-Loire et Ile-de-France.

**Classements des régions suivant la part de chaque sphère d'activité
dans les effectifs salariés au 31.12.2005**

Rang	Sphère productive	%	Sphère résidentielle	%	Sphère publique	%
1	Alsace	39,6	Corse	49,9	Limousin	31,6
2	Haute-Normandie	39,4	Languedoc-Roussillon	45,5	Corse	31,2
3	Franche-Comté	39,1	P.A.C.A.	45,4	Languedoc-Roussillon	29,2
4	Pays-de-Loire	39,0	Aquitaine	42,1	Auvergne	28,6
5	Rhône-Alpes	38,6	Ile-de-France	40,7	Poitou-Charentes	27,2
6	Ile-de-France	38,1	Basse-Normandie	40,4	Basse-Normandie	26,9
7	Picardie	37,7	Poitou-Charentes	40,3	Picardie	26,9
8	Centre	37,2	Midi-Pyrénées	40,2	Nord-Pas-de-Calais	26,8
9	Champagne Ardennes	37,0	Limousin	39,7	Bretagne	26,5
10	Nord-Pas-de-Calais	36,0	Lorraine	39,5	Midi-Pyrénées	26,4
11	Bourgogne	34,9	Bretagne	39,4	Aquitaine	26,3
12	Lorraine	34,2	Bourgogne	39,3	Lorraine	26,3
13	Bretagne	34,0	Rhône-Alpes	38,7	P.A.C.A.	26,2
14	Midi-Pyrénées	33,4	Alsace	38,7	Champagne Ardennes	26,2
15	Auvergne	33,2	Pays-de-Loire	38,4	Franche-Comté	25,9
16	Basse-Normandie	32,7	Centre	38,3	Bourgogne	25,8
17	Poitou-Charentes	32,5	Auvergne	38,2	Haute-Normandie	24,8
18	Aquitaine	31,6	Nord-Pas-de-Calais	37,2	Centre	24,5
19	Limousin	28,7	Champagne Ardennes	36,8	Rhône-Alpes	22,7
20	P.A.C.A.	28,4	Haute-Normandie	35,8	Pays-de-Loire	22,6
21	Languedoc-Roussillon	25,3	Picardie	35,4	Alsace	21,7
22	Corse	18,8	Franche-Comté	35,0	Ile-de-France	21,3

D'après les données CLAP INSEE

I.1.3. Les facteurs de spécialisation des régions

La part de la sphère résidentielle est d'autant plus élevée dans une région qu'elle est attractive pour les ménages en raison de son cadre de vie. Le facteur naturel en lien avec la situation géographique joue à cet égard un rôle important, notamment la proximité de la mer et l'ensoleillement. Cela avantage les régions du Sud et de l'Ouest, du littoral méditerranéen (P.A.C.A., Languedoc-Roussillon, Corse) et du littoral atlantique (dont l'Aquitaine). La part du résidentiel est aussi une fonction du niveau de développement : elle est importante en Ile-de-France en raison de l'ampleur des besoins à satisfaire pour des ménages à niveau de vie élevé en moyenne.

La part de la sphère productive est d'autant plus élevée dans une région qu'elle possède une tradition industrielle et qu'elle se situe près des grands axes de développement européen. Cela concerne l'Ile-de-France, des régions du Nord et de l'Est (Alsace, Franche-Comté, Rhône-Alpes, Picardie, Champagne-Ardennes, Centre, Nord-Pas-de-Calais) et seulement deux régions de l'Ouest (Pays-de-Loire, Haute-Normandie).

La part de la sphère publique est la plus importante dans des zones moins développées que la moyenne surtout pour la sphère productive. Il s'agit de régions où la faible densité de population induit un taux de couverture de services publics par habitant élevé (collectivités locales, hôpitaux, enseignement), telles la Corse, le Limousin ou le Languedoc-Roussillon.

I.1.4. L'Aquitaine spécialisée dans le commerce

Au niveau des effectifs des activités composant les sphères économiques, l'Aquitaine se caractérise notamment par une place du commerce plus forte que la moyenne de la Province tant dans le domaine productif que dans le domaine résidentiel.

(Cf. Tableau Répartition des effectifs et de la masse salariale par secteur d'activité, page 63 / Graphique Spécialisation Aquitaine/Province : effectifs observés/attendus, page 64)

a) Sphère productive : plus de commerce et de services aux entreprises

- En Aquitaine, les services aux entreprises sont en tête (9,4 % des effectifs) devant le commerce de gros (5,1 %), les industries des biens intermédiaires (4,9 %) et des biens d'équipement (3,6 %), les transports (2,8 %), les industries des biens de consommation (2,1 %) et agroalimentaires (2,1 %).
- L'Aquitaine est spécialisée par rapport à la Province dans le commerce (5,1 % des effectifs contre 4,5 % en Province) et les services aux entreprises (9,4 % contre 8,9 %). Elle est proche de la moyenne dans les industries de biens d'équipement (3,6 % contre 3,7 %), les transports (2,8 % contre 2,9 %), voire les industries agroalimentaires (2,1 % contre 2,3 %). Elle est en dessous de la moyenne dans les industries de biens de consommation (2,1 % contre 2,5 %) et surtout dans les industries de biens intermédiaires (4,9 % contre 7,3 %).

b) Sphère résidentielle : plus de commerce et d'éducation, santé, social

- En Aquitaine, le commerce de détail (10,7 % des effectifs) vient en tête devant l'éducation santé action sociale (8,7 %), la construction (7,1 %), les services aux particuliers (5,8 %), les activités financières (2,7 %), l'administration (1,7 %) et les transports (1,6 %).
- L'Aquitaine est spécialisée par rapport à la France de Province dans le commerce (10,7 % des effectifs contre 9,8 % en Province), l'éducation, la santé et l'action sociale (8,7 % contre 7,9 %), les services aux particuliers (5,8 % contre 5,2 %), la construction (7,1 % contre 6,8 %). Elle est dans la moyenne pour les activités financières (2,7 % contre 2,6 %) et les transports (1,6 % contre 1,7 %), et en dessous de la moyenne pour les administrations privées (1,7 % contre 2,2 %).

c) Sphère publique

- En Aquitaine, le secteur éducation, santé et action sociale vient en tête (14 % des effectifs) devant celui de l'administration (10,9 %).
- L'Aquitaine est légèrement au-dessus de la moyenne de la province pour la fonction d'administration (10,9 % des effectifs contre 10,5 %) et dans la moyenne pour l'éducation, santé et action sociale (14 %).

I.2. LE PARTAGE DES SPHÈRES AU NIVEAU INFRA-RÉGIONAL

L'Aquitaine est marquée par une diversité des spécialisations de ses territoires⁵. Elle comprend notamment des zones à forte dominante résidentielle et à vocation touristique, situées sur le littoral et dans le Périgord, des zones rurales de l'intérieur ayant gardé une spécialisation productive⁶, et des grandes agglomérations ayant une structure moins spécifique et proche de la moyenne régionale. Les disparités sont évidemment moins fortes pour les départements que pour les zones d'emploi dont la taille est plus réduite.

I.2.1. La répartition au niveau des départements

Alors que la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques sont spécialisées dans l'économie résidentielle, les Landes et le Lot-et-Garonne sont un peu plus orientés vers l'économie productive et la Gironde est assez proche de la structure moyenne régionale qu'elle influe fortement.

b) Le ratio sphère résidentiel/productif : la Dordogne en tête

- Le ratio d'après les effectifs salariés est supérieur à un dans tous les départements de la région. Il est supérieur à la moyenne régionale (1,33) en Dordogne (1,56) et dans les Pyrénées-Atlantiques (1,44) ; il est inférieur à la moyenne dans les trois autres départements. L'économie résidentielle est donc en tête pour les effectifs dans tous les départements. Son avance est la plus forte dans les Pyrénées-Atlantiques et en Dordogne.
- Le ratio d'après les rémunérations n'est supérieur à un qu'en Dordogne (1,19) où il dépasse nettement la moyenne régionale (0,95) à la différence des Pyrénées-Atlantiques (0,97) ; il est en dessous de la moyenne dans les trois autres départements. Le ratio d'après les salaires est partout inférieur au ratio d'après les effectifs à cause de l'infériorité des rémunérations dans le résidentiel.

c) La part de l'économie résidentielle : la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques en tête

La part du résidentiel dans les effectifs est plus forte que la moyenne régionale (42,1 %) dans les Pyrénées-Atlantiques (45 %) et dans une moindre mesure en Dordogne (42,9 %). Sa part dans les rémunérations est au-dessus de la moyenne régionale (36,3 %) dans les Pyrénées-Atlantiques (38,2 %) et en Dordogne (38,6 %).

d) La part de l'économie productive : moins de différenciation

La part de cette sphère dans les effectifs est plus élevée que la moyenne régionale (31,6 %) dans le Lot-et-Garonne (33,1 %) et dans les Landes (32,7 %). Sa part dans les rémunérations n'est très inférieure à la moyenne (38,3 %) qu'en Dordogne (32,4 %).

e) La part de l'économie publique : la Dordogne et les Landes en tête

La part de cette sphère dans les effectifs est plus élevée que la moyenne régionale (26,3 %) en Dordogne (29,6 %) et dans les Landes (28,2 %), les deux départements les moins denses de l'Aquitaine. De même, sa part dans les rémunérations est nettement au-dessus de la moyenne (25,4 %) en Dordogne (29,1 %) et dans les Landes (27,2 %) et, dans une moindre mesure, en Lot-et-Garonne (26,1 %).

⁵ Un territoire infra-régional est relativement spécialisé dans une sphère d'activité si la part de cette dernière sur ce territoire est supérieure à la moyenne régionale

⁶ Les résultats sont affectés par le fait que l'agriculture n'est pas prise en compte par les données CLAP, en particulier dans les territoires les plus ruraux

**La répartition des sphères d'activité dans les départements de l'Aquitaine
(31.12.2005)**

	Sphère productive	Sphère résidentielle	Sphère Publique	Ratio résidentiel / productif
(d'après les effectifs salariés)				
Dordogne	27,5%	42,9%	29,6%	1,56
Gironde	32,2%	41,5%	26,3%	1,29
Landes	32,7%	39,1%	28,2%	1,19
Lot-et-Garonne	33,1%	40,7%	26,2%	1,23
Pyrénées-Atlantiques	31,3%	45,0%	23,7%	1,44
Aquitaine	31,6%	42,1%	26,3%	1,33
(d'après les rémunérations)				
Dordogne	32,4%	38,6%	29,1%	1,19
Gironde	38,8%	35,7%	25,5%	0,92
Landes	38,6%	34,2%	27,2%	0,89
Lot-et-Garonne	39,3%	34,6%	26,1%	0,88
Pyrénées-Atlantiques	39,4%	38,2%	22,4%	0,97
Aquitaine	38,3%	36,3%	25,4%	0,95

D'après les données CLAP INSEE

I.2.2. La répartition des sphères dans les zones d'emploi

Les spécialisations des zones d'emploi par sphères d'activité sont assez contrastées notamment entre certaines zones touristiques du littoral à spécialisation résidentielle et certains territoires de l'intérieur à spécialisation productive.

a) Une typologie des zones d'emploi

On peut regrouper les zones d'emploi en quatre catégories.

- Les zones marquées par l'importance de la sphère productive :
La part de l'emploi dans le domaine productif est particulièrement élevée dans quatre zones ayant conservé une certaine tradition industrielle : Lacq-Orthez, Terrasson, Sud des Landes et Mont-de-Marsan/Haute Lande.
- Les zones marquées par la domination de la sphère résidentielle :
L'emploi résidentiel est particulièrement dominant dans six zones : trois zones du littoral, Bayonne/Pyrénées, Bordeaux/Arcachonnais et Bordeaux/Médoc, et trois zones touristiques du Périgord : Périgueux, Bergerac et Sarlat.
- Les zones marquées par l'importance de la sphère publique :
La sphère publique est particulièrement importante dans les zones de Mont-de-Marsan/Est des Landes, Nord/Est Dordogne, Libourne/Montpon/Ste-Foy et Bordeaux/Entre-Deux-Mers.
- Les zones ayant une répartition proche de celle de la région :
Neuf zones ont une structure assez diversifiée : deux grosses agglomérations urbaines, Bordeaux/Zone centrale et Pau, ainsi que les zones de Dax, Agen, Villeneuve-sur-Lot, Bordeaux/Cubzacais, Langon, Marmande et Oloron/Mauléon.

b) Le ratio entre sphère résidentielle et sphère productive

Le ratio résidentiel/productif d'après les effectifs est très élevé (supérieur à 1,7) dans les trois zones du littoral, Bordeaux/Médoc, Bordeaux/Arcachonnais et Bayonne/Pyrénées,

dans trois zones touristiques du Périgord, Périgueux, Sarlat et Bergerac et dans la zone de Bordeaux/Entre-Deux-Mers.

Ce ratio est assez proche de la moyenne régionale (1,33) dans les zones de Oloron, Bordeaux/Cubzacais, Langon, Dax, Pau, Marmande, Agen, Libourne, Bordeaux/Zone centrale, Mont-de-Marsan/Est des Landes et Villeneuve-sur-Lot.

Ce ratio est inférieur à 1 (emploi productif supérieur à l'emploi résidentiel) dans les zones de Mont-de-Marsan/Haute Lande, Lacq-Orthez, Terrasson, Nord/Est Dordogne et Sud des Landes. Il s'agit de zones rurales peu peuplées (moins de 2,5 % de la population régionale) ayant une spécialisation industrielle qui les rend vulnérables à un choc extérieur.

Le ratio entre sphère résidentielle et sphère productive d'après les effectifs salariés par zone d'emploi en Aquitaine au 31.12.2005

Zone d'emploi	Ratio	Zone d'emploi	Ratio
Bordeaux/Médoc	2,47	Agen	1,26
Bordeaux/Arcachonnais	2,14	Marmande	1,25
Périgueux	1,97	Libourne	1,23
Bayonne/Pyrénées	1,85	Bordeaux/Zone centrale	1,20
Sarlat	1,77	Mont-de-M/Est des Landes	1,20
Bordeaux/Entre-Deux-Mers	1,71	Villeneuve-sur-Lot	1,13
Bergerac	1,69	Sud des Landes	0,97
Oloron	1,41	Nord/Est Dordogne	0,96
Bordeaux Cubzacais	1,39	Terrasson	0,83
Langon	1,37	Lacq-Orthez	0,80
Dax	1,32	Mont-de-M/Haute Lande	0,52
Pau	1,31		

D'après les données CLAP INSEE

c) La part de l'économie résidentielle

La part du résidentiel est la plus importante (proche de 50 % des effectifs salariés) dans plusieurs zones du littoral : Bordeaux/Médoc, Bayonne/Pyrénées, Bordeaux/Arcachonnais. Elle atteint les deux-tiers des emplois à proximité du littoral où les activités immobilières, les hôtels, les restaurants et le commerce de détail sont très développés. La part du résidentiel est élevée (de 44 % à 47 %) dans trois zones de Dordogne, Bergerac (importance des activités de santé et action sociale), Sarlat (importance des services aux particuliers) et Périgueux, et dans celle d'Oloron/Mauléon. La part du résidentiel est faible (moins de 35 %) dans plusieurs zones de l'intérieur : Mont-de-Marsan/Est des Landes, Nord/Est Dordogne et surtout la Haute Lande.

(Cf. Carte Aquitaine Poids de l'économie résidentielle dans les zones d'emploi, page 73 / Carte Aquitaine : spécialisation dans l'économie résidentielle, page 72)

d) La part de l'économie productive

La part de la sphère productive est la plus élevée (supérieure à 40 %) dans les zones de Mont-de-Marsan/Haute Lande, Lacq-Orthez, Terrasson et Sud des Landes. Elle est assez élevée (de 33 % à 35 %) dans les zones de Villeneuve-sur-Lot/Fumel, Nord/Est Dordogne, Bordeaux/Zone Centrale et Marmande. La part du domaine productif est en revanche très faible (de 20 % à 25 %) dans les zones de Bordeaux/Médoc, Bordeaux/Arcachonnais, Périgueux et Bordeaux/Entre-Deux-Mers.

e) La part de l'économie publique

La sphère publique est la plus importante (de 31 % à 36 %) dans les zones plutôt rurales à fort taux d'encadrement administratif : Mont-de-Marsan/Est des Landes, de Périgueux, de Nord/Est Dordogne, de Libourne (sièges de préfecture ou de sous-préfecture) et de Bordeaux/Entre-Deux-Mers (présence d'un hôpital spécialisé).

**Classement des zones d'emploi de l'Aquitaine suivant la part de chaque sphère d'activité
dans les effectifs salariés au 31.12.2005**

Rang	Sphère productive	%	Sphère résidentielle	%	Sphère publique	%
1	Mt-Marsan/Hte Lande	48,9	Bordeaux/Médoc	52,4	Mt-Marsan/Est Landes	36,2
2	Lacq-Orthez	44,6	Bayonne/Pyrénées	50,9	Bx/Entre-2-Mers	32,9
3	Terrasson	43,7	Bx/Arcachonnais	48,7	Périgueux	32,9
4	Sud Landes	41,7	Bergerac	47,5	Nord/Est Dordogne	32,8
5	Villeneuve/Fumel	34,4	Sarlat	44,9	Libourne	31,7
6	Nord/Est Dordogne	34,2	Périgueux	44,5	Sarlat	29,6
7	Bordeaux/Z centrale	33,9	Oloron	44,5	Langon	28,7
8	Marmande	33,5	Dax	42,9	Bx/Arcachonnais	28,6
9	Agen	32,5	Bordeaux/Cubzacais	42,8	Pau	26,7
10	Dax	32,4	Bx/Entre-2-Mers	42,3	Villeneuve	26,5
11	Pau	31,8	Marmande	41,7	Agen	26,5
12	Oloron/Mauléon	31,6	Pau	41,5	Bordeaux/Médoc	26,3
13	Bordeaux/Cubzacais	30,9	Langon	41,1	Bordeaux/Cubzacais	26,3
14	Libourne	30,6	Agen	41,0	Mt-Marsan/Hte Lande	25,5
15	Langon	30,1	Bordeaux/Z centrale	40,8	Bordeaux/Z centrale	25,4
16	Mt-Marsan/Est Landes	29,0	Sud Landes	40,5	Marmande	24,8
17	Bergerac	28,1	Villeneuve	39,0	Dax	24,7
18	Bayonne/Pyrénées	27,5	Libourne	37,6	Bergerac	24,3
19	Sarlat	25,4	Terrasson	36,3	Oloron	23,9
20	Bx/Entre-2-Mers	24,7	Lacq	35,9	Bayonne	21,6
21	Bx/Arcachonnais	22,7	Mt-Marsan/Est Landes	34,8	Terrasson	19,9
22	Périgueux	22,6	Nord/Est Dordogne	33,0	Lacq	19,4
23	Bordeaux/Médoc	21,2	Mt-Marsan/Hte Lande	25,6	Sud Landes	17,8

D'après les données CLAP INSEE

II. LA DYNAMIQUE DES SPHÈRES : LE BASCULEMENT DU PRODUCTIF VERS LE RÉSIDENTIEL

Une même dynamique du partage des sphères est à l'œuvre dans l'ensemble des territoires : la hausse de la part de la sphère résidentielle au détriment de celle de la sphère productive. Le basculement concerne l'Aquitaine et l'ensemble des régions avec des intensités proches. Il concerne aussi tous les départements et la quasi-totalité des zones d'emploi de la région. L'augmentation du ratio entre les deux sphères traduit à la fois un dynamisme général de la sphère résidentielle au numérateur et une évolution plus défavorable de la sphère productive au dénominateur qui peut être soit une baisse, soit une hausse moindre qu'au numérateur suivant les cas. Ces évolutions ressortent des comparaisons entre les effectifs d'actifs occupés des RGP de 1990 et de 1999 et entre les effectifs salariés (champ restreint) du RGP de 1999 et des données CLAP au 31/12/2005.

II.1. LE REDÉPLOIEMENT DES SPHÈRES AU NIVEAU RÉGIONAL

II.1.1. Le basculement des sphères en Aquitaine

L'Aquitaine est passée en une quinzaine d'années d'une économie à dominante productive à une économie à dominante résidentielle en termes d'effectifs. La sphère résidentielle a d'abord rattrapé la sphère productive durant la décennie 1990 ; le mouvement s'est poursuivi entre 1999 et 2005 sur le champ restreint. Les variations ont été plus limitées pour la sphère publique.

a) 1990-1999 : Rattrapage de la sphère productive par la sphère résidentielle

- Le ratio entre l'économie résidentielle et l'économie productive a augmenté pour se rapprocher de 1 pour les actifs occupés (de 0,84 à 1, + 0,16 point), pour les salariés (de 0,82 à 0,98, + 0,16 point) et pour les non salariés (de 0,87 à 1,07, + 0,2 point).
- La hausse du ratio résulte des évolutions des effectifs de chaque sphère. De 1990 à 1999, pour l'ensemble des actifs, les effectifs du résidentiel ont augmenté (+ 53 815) et ceux du domaine productif ont diminué (- 17 444). Dans les deux sphères, les effectifs ont augmenté pour les salariés et ils ont diminué pour les non salariés.
- La part de la sphère résidentielle a augmenté pour les actifs occupés (+ 3,5 points), pour les salariés (+ 3,5 points) et pour les non salariés (+ 5,3 points). La part de la sphère productive a chuté pour les actifs occupés (- 3,6 points), pour les salariés (- 3,6 points) et pour les non salariés (- 5,3 points). La part de la sphère publique a augmenté pour les actifs (+ 0,5 point) mais elle a baissé pour les salariés (- 0,9 point), l'écart résultant de la baisse des effectifs non salariés dans les deux autres sphères.

b) 1999-2005 : Dépassement de la sphère productive par la sphère résidentielle

L'Aquitaine est devenue une économie à dominante résidentielle, avec un écart de plus de 10 points avec l'économie productive en termes de parts des salariés d'après les données CLAP. La part de la sphère résidentielle a augmenté fortement (de 35,15 % à 42,1 %) tandis que celle de la sphère productive a continué sa baisse (de 35,8 % à 31,6 %) et que la part de la sphère publique a diminué (de 29,05 % à 26,3 %).

II.1.2. Une même évolution qu'en France de Province

a) Des augmentations égales du ratio entre résidentiel et productif

Le rythme de substitution du résidentiel au productif est le même en Aquitaine et dans l'ensemble de la Province. De 1990 à 1999, le ratio entre les effectifs des sphères a augmenté autant en Aquitaine qu'en métropole hors Ile-de-France pour les actifs occupés (+ 0,16 point) ainsi que pour les salariés (+ 0,16 point également).

La spécialisation relative de la région dans le résidentiel était donc déjà acquise au début des années 1990 et elle s'est maintenue depuis lors.

b) Les variations semblables des effectifs des sphères

Les sens de variation des effectifs de 1990 à 1999 sont exactement les mêmes en Aquitaine et dans l'ensemble de la Province. Aux deux niveaux géographiques, les effectifs de la sphère résidentielle ont augmenté pour l'ensemble des actifs occupés et pour les salariés, tandis que les effectifs de la sphère productive ont baissé pour l'ensemble des actifs occupés et ont augmenté pour les salariés.

c) Les variations voisines des parts des sphères

La hausse de la part du résidentiel a été du même ordre de grandeur en Aquitaine et en Province, pour les actifs (+ 3,15 points et + 3,50 points) comme pour les salariés (+ 3,53 points et + 4,06 points). Il en va de même pour la baisse de la part de l'économie productive concernant les actifs (- 3,62 points et - 3,55 points) et les salariés (- 2,58 points et - 2,94 points). La part de la sphère publique a mieux résisté en Aquitaine qu'en Province pour les actifs (+ 0,46 point contre + 0,06 point) et parmi les salariés (+ 0,07 point contre - 1,12 point).

Évolution des sphères d'activité dans les effectifs en Aquitaine et en Province entre 1990 et 1999

	Actifs 1990	Actifs 1999	Variation	Salariés 1990	Salariés 1999	Variation
Ratio résidentiel/productif						
Aquitaine	0,84	1,0	+0,16	0,82	0,98	+0,16
Province	0,76	0,92	+0,16	0,71	0,87	+0,16
Sphère productive						
Aquitaine	41,31%	37,69%	-3,62	38,39%	35,81%	-2,58
Province	42,95%	39,40%	-3,55	41,38%	38,44%	-2,94
Sphère résidentielle						
Aquitaine	34,52%	37,67%	+3,15	31,63%	35,15%	+3,52
Province	32,72%	36,22%	+3,50	29,55%	33,61%	+4,06
Sphère publique						
Aquitaine	24,18%	24,64%	+0,46	29,98%	29,05%	+0,07
Province	24,33%	24,39%	+0,06	29,07%	27,95%	-1,12

Données des RGP 1990 et 1999

II.1.3. Un mouvement affectant toutes les régions

a) La montée du ratio entre les sphères : un mouvement général

- Le ratio entre la sphère résidentielle et la sphère productive augmente dans toutes les régions entre 1990 et 1999 avec des amplitudes voisines (entre 0,1 et 0,2 point). Il n'y a pas eu de mutation majeure des spécialisations. Les trois premières régions du

classement (Corse, P.A.C.A., Languedoc-Roussillon) et les quatre dernières sont les mêmes en 1990 et en 1999.

- La hausse du ratio en Aquitaine (0,16 point) se situe dans la moyenne comme celle de Midi-Pyrénées, Bretagne, Pays-de-Loire et P.A.C.A.. Les hausses sont plus fortes dans les régions de Corse, Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes, Basse-Normandie, Lorraine et Limousin.
(Cf. Graphique Évolution du poids des sphères 90-99 effectifs, page 65)

b) Les variations des effectifs des sphères : similitudes et divergences

L'augmentation générale du ratio entre le résidentiel et le productif de 1990 à 1999 recouvre des similitudes pour la sphère résidentielle et des divergences pour la sphère productive.

- L'évolution semblable des effectifs de la sphère résidentielle.
Les effectifs de cette sphère augmentent dans toutes les régions, pour l'ensemble des actifs occupés et pour les effectifs de salariés. Ils diminuent en revanche pour les non salariés.
- Les évolutions divergentes des effectifs de la sphère productive.
Les actifs occupés dans cette sphère diminuent dans la majorité des régions, mais ils augmentent en Alsace et dans les Pays-de-Loire. Les effectifs des salariés croissent dans les régions Alsace, Pays-de-Loire, Bretagne, Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Auvergne, Languedoc et P.A.C.A., mais ils diminuent dans les autres régions.
(Cf. Graphique Évolution de l'effectif des sphères 1990-1999, page 66)

Le ratio résidentiel/productif dans les actifs et les salariés des régions en 1990 et 1999

Région	Actifs 1990	Actifs 1999	Ecart	Salariés 1990	Salariés 1999	Ecart
Corse	1,68	1,92	+0,24	1,70	1,95	+0,25
P.A.C.A.	1,25	1,38	+0,13	1,11	1,27	+0,16
Languedoc-Roussillon	1,13	1,34	+0,21	1,09	1,31	+0,22
Midi-Pyrénées	0,81	1,0	+0,19	0,85	1,01	+0,15
Aquitaine	0,84	1,0	+0,16	0,82	0,98	+0,16
Poitou-Charentes	0,76	0,96	+0,20	0,79	0,98	+0,19
Ile-de-France	0,85	0,96	+0,11	0,77	0,90	+0,13
Limousin	0,75	0,94	+0,19	0,81	0,99	+0,18
Bretagne	0,74	0,93	+0,19	0,77	0,93	+0,16
Lorraine	0,71	0,90	+0,19	0,64	0,84	+0,20
Basse-Normandie	0,69	0,89	+0,20	0,71	0,89	+0,18
Auvergne	0,72	0,88	+0,16	0,71	0,88	+0,17
Nord-Pas-de-Calais	0,70	0,86	+0,16	0,62	0,80	+0,18
Rhône-Alpes	0,73	0,86	+0,13	0,64	0,78	+0,14
Bourgogne	0,72	0,85	+0,13	0,68	0,81	+0,13
Pays-de-la-Loire	0,67	0,83	+0,16	0,67	0,82	+0,15
Alsace	0,68	0,82	+0,14	0,63	0,76	+0,13
Centre	0,69	0,80	+0,11	0,64	0,76	+0,12
Haute-Normandie	0,63	0,79	+0,16	0,56	0,72	+0,16
Champagne-Ardenne	0,60	0,74	+0,14	0,58	0,73	+0,15
Picardie	0,63	0,73	+0,10	0,57	0,58	+0,11
Franche-Comté	0,58	0,72	+0,14	0,52	0,67	+0,15

Données des RGP 90 et 99

II.2. LE REDÉPLOIEMENT DES SPHÈRES DANS LES TERRITOIRES DE L'AQUITAINE

II.2.1. L'évolution du partage des sphères dans les départements

a) Le redéploiement de 1990 à 1999 : partout mais surtout en Dordogne

- La hausse du ratio entre sphère résidentielle et sphère productive.
Le ratio entre les effectifs des deux sphères a augmenté dans tous les départements aussi bien pour les actifs occupés (entre + 0,12 et + 0,27 point) que pour les seuls salariés (entre + 0,09 et + 0,21 point). Il a cru le plus fortement en Dordogne et le plus faiblement dans les Landes.
(Cf. Graphiques Évolution du poids des sphères par département entre 1990 et 1999, page 70, et Graphique Écart des ratios départementaux économie résidentielle/appareil productif au ratio régional en 1990, 1999 et 2005, page 69)
- Les variations des effectifs des sphères.
Les effectifs dans le domaine résidentiel ont augmenté dans tous les départements pour les salariés et pour l'ensemble des actifs occupés, alors qu'ils ont baissé pour les non salariés.
Les effectifs dans le domaine productif ont évolué de façon plus différenciée. Pour les actifs occupés, ils ont baissé dans la majorité des départements alors qu'ils ont augmenté en Gironde. Pour les salariés, ils ont augmenté dans tous les départements.
- Les variations des parts des sphères.
La part de la sphère résidentielle a augmenté dans tous les départements, mais surtout en Gironde, en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques. La part de la sphère productive a baissé partout mais surtout en Dordogne, et dans les Pyrénées-Atlantiques pour la part dans les salariés. La part de la sphère publique dans les actifs a augmenté surtout dans les Landes et en Dordogne; sa part dans les salariés a baissé partout sauf dans les Landes.

Évolution du ratio entre sphère résidentielle et sphère productive de 1990 à 1999

Département	Ratio salariés	Ratio salariés	Ratio salariés	Ratio actifs	Ratio actifs	Ratio actifs
	1990	1999	Variation	1990	1999	Variation
Dordogne	0,92	1,13	+0,21	0,80	1,07	+0,27
Gironde	0,74	0,91	+0,17	0,84	0,98	+0,14
Landes	0,78	0,87	+0,09	0,77	0,89	+0,12
Lot-et-Garonne	0,82	0,91	+0,09	0,72	0,87	+0,15
Pyrénées-Atlantiques	1,00	1,18	+0,18	0,96	1,14	+0,18
Aquitaine	0,82	0,98	+0,16	0,84	1,00	+0,16

Variation des parts (en %) des sphères dans les départements de 1990 à 1999

Département	Sphère productive Salariés	Sphère résidentielle salariés	Sphère publique salariés	Sphère productive actifs	Sphère résidentielle actifs	Sphère publique actifs
Dordogne	-3,45	+3,53	-0,09	-6,69	+4,42	+2,27
Gironde	-2,56	+4,34	-1,78	-2,40	+3,20	-0,80
Landes	-2,59	+1,49	+1,10	-4,23	+1,77	+2,46
Lot-et-Garonne	-1,45	+2,10	-0,65	-4,26	+2,85	+1,42
Pyrénées-Atlantiques	-2,63	+3,31	-0,68	-3,64	+3,17	+0,46
Aquitaine	-2,58	+3,52	-0,93	-3,62	+3,15	+0,46

D'après les données RGP 1990 et 1999

b) La poursuite du redéploiement de 1999 à 2005

D'après les données RGP 1999 (salariés à champ réduit) et CLAP au 31/12/2005, il ressort :

- La poursuite de la hausse du ratio entre les sphères.
Le ratio entre les effectifs du domaine résidentiel et du domaine productif a augmenté sensiblement partout, le plus fortement en Dordogne et le plus faiblement en Lot-et-Garonne.
- La poursuite des variations des parts des sphères.
La part de l'économie résidentielle a augmenté partout, surtout en Dordogne, en Gironde et dans les Landes. La part de l'économie productive a baissé partout, surtout dans les Landes et en Dordogne. La part de l'économie publique dans les effectifs de salariés a baissé dans tous les départements, le plus fortement en Gironde et le plus faiblement dans les Landes.

Évolution du partage entre les sphères dans les départements d'Aquitaine de 1999 à 2005

Département	Sphère productive	Sphère résidentielle	Sphère publique	Ratio résidentiel/productif
Dordogne				
Dordogne 1999	30,5%	36,3%	33,2%	1,19
Dordogne 2005	27,5%	42,9%	29,6%	1,56
Dordogne Variation	-3,0	+6,6	-3,6	+0,37
Gironde				
Gironde 1999	34,8%	34,8%	30,4%	1,0
Gironde 2005	32,2%	41,6%	26,3%	1,29
Gironde Variation	-2,6	+6,8	-4,1	+0,29
Landes				
Landes 1999	36,5%	33,0%	30,5%	0,90
Landes 2005	32,7%	39,1%	28,2%	1,19
Landes Variation	-3,8	+6,1	-2,3	+0,29
Lot-et-Garonne				
Lot-et-Garonne 1999	35,5%	35,1%	29,4%	0,99
Lot-et-Garonne 2005	33,1%	40,7%	26,2%	1,23
Lot-et-Garonne Variation	-2,4	+5,6	-3,2	+0,24
Pyrénées-Atlantiques				
Pyrénées-Atlantiques 1999	33,8%	39,3%	26,9%	1,16
Pyrénées-Atlantiques 2005	31,3%	45,0%	23,7%	1,44
Pyrénées-Atlantiques Variation	-2,5	+5,7	-3,2	+0,28

D'après les données RGP 1999 et CLAP 2005

II.2.2. L'évolution du partage des sphères dans les zones d'emploi

a) Le redéploiement des sphères dans les zones d'emploi de 1990 à 1999

- La progression du ratio entre sphère résidentielle et sphère productive.
Ce ratio a augmenté dans toutes les zones à l'exception de Mont-de-Marsan/Haute Lande. Il a le plus augmenté dans des zones résidentielles (Sarlat, Arcachonnais, Périgueux, Bergerac, Bayonne/Pyrénées). Le nombre de zones où le résidentiel est en tête (ratio supérieur à 1) est passé de 3 à 8 pour le nombre d'actifs (Bayonne/Pyrénées, Périgueux, Arcachonnais, rejoints par Sarlat, Bergerac, Pau, Bordeaux/Zone centrale et Dax) et pour les salariés (Bayonne/Pyrénées, Périgueux, Bergerac, rejoints par Arcachonnais, Sarlat, Pau, Oloron et Dax).
(Cf. Carte Évolution du ratio ecores/approd par zone d'emploi entre 1990-1999, page 71)
- Les variations des effectifs des sphères.
La progression générale du ratio entre sphères résulte presque toujours d'une hausse de l'emploi dans le domaine résidentiel à l'exception de la zone de Nord/Est Dordogne où il a baissé. Mais elle résulte moins systématiquement d'une baisse de l'emploi

productif : celui-ci a diminué dans la majorité des zones alors qu'il a augmenté dans quatre zones, en dehors de la Haute Lande : Bordeaux/Zone centrale, Bordeaux/Entre-Deux-Mers, Bordeaux/Cubzacais et Bayonne/Pyrénées.

- Les variations des parts des sphères.
La part de la sphère productive a baissé dans toutes les zones sauf la Haute Lande. La chute a été importante dans les zones de Sarlat, Nord/Est Dordogne, Arcachonnais, Bergerac, Terrasson, Lacq-Orthez, Oloron, Marmande et Périgueux. La part du résidentiel a cru dans toutes les zones sauf la Haute Lande. La hausse a été forte dans les zones de Sarlat, Arcachonnais, Lacq-Orthez et Bergerac, Marmande, Bordeaux/Entre-Deux-Mers, Bayonne/Pyrénées et Périgueux. La part de la sphère publique a cru dans la majorité des zones, dont Nord/Est Dordogne, Terrasson, Langon, Mont-de-Marsan/Est des Landes, Bergerac.

Les variations du ratio entre sphère résidentielle et sphère productive pour les actifs employés dans les zones d'emploi d'Aquitaine de 1990 à 1999

Zone d'emploi	Ratio 1990	Ratio 1999	Variation	Zone d'emploi	Ratio 1990	Ratio 1999	Variation
Sarlat	0,70	1,13	+0,43	Pau	0,91	1,05	+0,14
Bx/Arcachonnais	1,01	1,40	+0,39	Nord/Est Dordogne	0,52	0,66	+0,14
Périgueux	1,04	1,35	+0,31	Agen	0,79	0,92	+0,13
Bergerac	0,84	1,01	+0,27	Langon	0,77	0,90	+0,13
Bayonne/Pyrénées	1,25	1,47	+0,22	Sud des Landes	0,85	0,97	+0,12
Lacq-Orthez	0,51	0,73	+0,22	Bx/Entre-2-Mers	0,52	0,63	+0,11
Dax	0,84	1,01	+0,17	Bx/Médoc	0,73	0,83	+0,10
Oloron/Mauléon	0,73	0,90	+0,17	Libourne	0,62	0,72	+0,10
Bordeaux/Z centrale	0,89	1,04	+0,15	Mont-M/Est Landes	0,71	0,80	+0,09
Marmande/Castelj.	0,62	0,77	+0,15	Bordeaux/Cubzacais	0,72	0,78	+0,06
Villeneuve-sur-Lot	0,71	0,86	+0,15	Mont-M/Haute Lande	0,51	0,46	-0,05
Terrasson	0,56	0,71	+0,15				

D'après les données des RGP 1990 et 1999

Variations des parts des sphères d'activité dans les actifs employés de 1990 à 1999 dans les zones d'emplois de l'Aquitaine

Zone d'emploi	Variation du % Sphère productive	Variation du % Sphère résidentielle	Variation du % Sphère publique
Nord/Est Dordogne	-7,96	+2,61	+5,35
Périgueux	-5,12	+3,64	+1,49
Terrasson	-6,97	+3,02	+3,94
Sarlat	-9,82	+8,72	+1,09
Bergerac	-7,20	+4,27	+2,93
Dax	-4,78	+2,54	+2,24
Marmande/Casteljaloux	-5,22	+3,87	+1,34
Agen	-3,40	+2,29	+1,10
Lacq-Orthez	-5,69	+4,54	+1,56
Oloron/Mauléon	-5,40	+3,32	+2,08
Pau	-3,35	+1,97	+1,37
Libourne/Montpon/Sainte-Foy	-2,97	+2,61	+0,35
Langon/Bazas/La Réole	-4,79	+1,57	+3,22
Villeneuve-sur-Lot/Fumel	-4,51	+2,98	+1,53
Bordeaux/Médoc	-3,61	+1,56	+2,06
Bordeaux/Arcachonnais	-7,19	+4,79	+2,40
Bordeaux/Entre-Deux-Mers	-3,28	+3,72	-0,46
Bordeaux/Cubzacais	-2,09	+1,37	+0,72
Bordeaux/Zone centrale	-1,81	+3,48	-1,67
Mont-de-Marsan/Haute Lande	+2,22	-1,48	-0,73
Mont-de-Marsan/Est des Landes	-3,80	+0,74	+3,06
Sud des Landes	-3,63	+2,02	+1,60
Bayonne/Pyrénées	-2,55	+3,64	-1,09
Total	-3,62	+3,15	+0,46

D'après les données des RGP 1990 et 1999

b) La poursuite du redéploiement des sphères de 1999 à 2005

La comparaison des données du RGP de 1999 pour les salariés (champ réduit) et des données CLAP au 31 décembre 2005 confirme le prolongement des tendances de la décennie précédente.

- La hausse du ratio entre sphère résidentielle et sphère productive.
Ce ratio a augmenté dans toutes les zones sauf celle de la Haute Lande où il est resté stable. Le nombre de zones où il est supérieur à 1 est passé de 13 à 18 de 1999 à 2005. Il a augmenté le plus fortement dans les zones où il était déjà élevé, Bordeaux/Arcachonnais, Bordeaux/Médoc, Périgueux, Sarlat et Bayonne/Pyrénées, ce qui traduit une spécialisation croissante. Mais il a augmenté aussi dans d'autres zones : Bordeaux/Entre-Deux-Mers, Marmande, Mont-de-Marsan/Est des Landes, Bordeaux/Cubzacais et Oloron/Mauléon.
- Les variations des parts des sphères.
La part du domaine résidentiel a progressé partout sauf dans la Haute Lande. La hausse a été la plus forte dans des zones girondines, Bordeaux/Médoc, Bordeaux/Arcachonnais, Bordeaux/Entre-Deux-Mers, Bordeaux/Zone centrale, et dans celle de Périgueux.
La part du domaine productif a baissé partout sauf dans la Haute Lande. La baisse a été forte dans les zones de Bordeaux/Arcachonnais, Bordeaux/Entre-Deux-Mers, Nord/Est Dordogne, Marmande, Bordeaux/Cubzacais, Sarlat, Mont-de-Marsan/Est des Landes et Oloron.
La part du domaine public a diminué dans toutes les zones d'emploi. La baisse a été la plus forte dans les zones de Périgueux, Agen, Bordeaux/Médoc et Bordeaux/Zone Centrale.

Évolution du ratio entre résidentiel et productif dans les zones d'emploi de 1999 à 2005

Zone d'emploi	Ratio 1999	Ratio 2005	Variation
Bx/Arcachonnais	1,34	2,14	+0,80
Bx/Médoc	1,74	2,47	+0,73
Bx/Entre-2-Mers	1,11	1,71	+0,60
Périgueux	1,43	1,97	+0,54
Sarlat	1,31	1,77	+0,46
Bayonne/Pyrénées	1,49	1,85	+0,36
Marmande/Castelj.	0,91	1,25	+0,34
M-M/Est Landes	0,86	1,20	+0,34
Bx/Cubzacais	1,05	1,39	+0,34
Oloron/Mauléon	1,08	1,41	+0,33
Dax	1,03	1,32	+0,29
Nord/EstDordogne	0,68	0,96	+0,28

Zone d'emploi	Ratio 1999	Ratio 2005	Variation
Bergerac	1,42	1,69	+0,27
Bordeaux/Z Centrale	0,94	1,20	+0,26
Pau	1,05	1,31	+0,26
Agen	1,02	1,26	+0,24
Langon/Bazas	1,13	1,37	+0,24
Libourne	0,99	1,23	+0,24
Terrasson	0,64	0,83	+0,19
Villeneuve-sur-Lot	0,98	1,13	+0,15
Sud des Landes	0,84	0,97	+0,13
Lacq-Orthez	0,72	0,80	+0,08
Haute Lande	0,53	0,52	-0,01

D'après les données du RGP 1999 et CLAP 2005

II.3. LES FACTEURS DU REDÉPLOIEMENT DES SPHÈRES

II.3.1. Les facteurs d'un mouvement général du productif vers le résidentiel

a) Les facteurs de l'essor de la sphère résidentielle

D'abord, l'augmentation de l'espérance de vie et la réduction du temps de travail augmentent la part des retraités dans la population, ce qui induit des transferts de revenus sociaux ; cela augmente aussi le temps consacré aux loisirs, ce qui permet des transferts de dépenses.

Ensuite, l'extension des budgets publics et sociaux accroît la part des revenus transférés d'un territoire à l'autre. Les politiques des retraites, de l'assurance maladie et de l'aide sociale, ont pour effet un soutien du revenu disponible des ménages, favorable à l'économie résidentielle.

En outre, l'essor de la mobilité spatiale des ménages augmente la part des revenus dépensés sur d'autres territoires que ceux de leur perception, en lien avec le tourisme, les résidences secondaires (pluri-résidence) et la déconnexion entre lieu de résidence et lieu de travail.

b) Les facteurs de freinage de la sphère productive

L'accentuation de la compétition mondiale avec la montée de nouveaux concurrents très compétitifs amène deux conséquences : d'abord une pression sur le volume de la production par la limitation des parts de marchés ; ensuite une pression pour réduire les coûts et accroître la productivité du travail afin d'obtenir des gains de compétitivité. Au total, il en résulte une pression tendant à freiner ou à réduire les effectifs employés dans cette sphère.

Cela affecte d'abord les branches industrielles, surtout celles qui produisent des biens à fort contenu en travail, notamment en travail peu qualifié. Au sein des filières de production, cela concerne surtout les sous-traitants mis en concurrence par les donneurs d'ordre. Cela affecte aussi les services à l'industrie où la même pression se fait sentir, d'autant qu'ils résultent le plus souvent d'un mouvement d'externalisation visant à réduire le coût de certaines prestations.

II.3.2. Les facteurs d'une différenciation des évolutions entre territoires

a) Au niveau des régions

Le ratio entre sphère résidentielle et sphère productive augmente d'abord dans les régions où l'attractivité pour les ménages augmente le plus fortement (Corse et Languedoc-Roussillon).

La croissance des effectifs de l'économie résidentielle tend à dépendre positivement de la croissance démographique des régions mais la relation n'est pas très étroite (ex. croissance du résidentiel en Limousin malgré le recul démographique de 1990 à 1999).

(Cf. Graphique Évolution des salariés de l'économie résidentielle par rapport à l'évolution de la population de 1990 à 1999, page 67)

Le ratio augmente aussi dans les régions où l'attractivité pour les entreprises décroît, ce qui est le cas des régions de tradition industrielle (Lorraine et Basse-Normandie).

En revanche, le ratio augmente plus faiblement dans les régions où les deux facteurs sont relativement équilibrés (Ile-de-France, Picardie, Centre).

b) Au niveau infra-régional

Le ratio augmente le plus rapidement dans les zones où l'attractivité pour les ménages s'est accrue, c'est à dire principalement les zones du littoral (Bordeaux/Arcachonnais, Bordeaux/Médoc, Bayonne/Pyrénées) et de l'intérieur (zones touristiques de Dordogne). Il augmente aussi dans des zones où l'attraction de l'économie productive a diminué (Lacq-Orthez).

À l'inverse, le ratio augmente relativement peu ou pas du tout dans les zones où l'attractivité résidentielle progresse faiblement (Mont-de-Marsan/Est des Landes, Bordeaux/Cubzacais et surtout la Haute Lande).

III. ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'économie résidentielle exerce des effets ambivalents sur l'évolution du travail et sur le développement économique des territoires. Par rapport au travail, ce domaine de l'économie agit à la fois comme une source majeure de création d'emplois et comme un facteur de limitation des rémunérations. Par rapport au développement local, c'est un atout important pour réduire voire inverser la dynamique des inégalités territoriales cumulatives. Mais cela ne constitue pas pour autant une alternative au développement par la sphère productive dans la mesure où ses mécanismes d'entraînement de l'économie sont limités.

III.1. LES EFFETS AMBIVALENTS DE L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE SUR LE TRAVAIL

L'économie résidentielle est incontestablement la composante majeure des créations nettes d'emplois au cours des quinze dernières années. Mais elle procure des rémunérations nettement plus faibles en moyenne que l'économie productive et l'économie publique. L'impulsion donnée à l'emploi est plus favorable au plan quantitatif qu'au plan qualitatif.

III.1.1. Une contribution décisive à la progression de l'emploi

L'économie résidentielle a contribué à l'essentiel et parfois à la totalité de la progression de l'emploi global régional. Ce rôle prédominant n'est pas spécifique à l'Aquitaine ou aux autres régions à dominante résidentielle. Cela ressort nettement des évolutions des effectifs occupés au niveau départemental, régional et national entre 1990 et 1999.

a) Au niveau régional

L'économie résidentielle a contribué à la quasi totalité de la progression du total des actifs occupés (+ 53 815 sur + 54 739), la baisse de l'économie productive (- 17 444) ayant été compensée statistiquement par la hausse de l'économie publique (+ 18 363). Pour les effectifs salariés, le résidentiel a contribué à plus des 2/3 de la progression totale.

b) Au niveau national

En France de province, la hausse de l'ensemble des actifs occupés (+ 764 380) a été acquise grâce à l'économie résidentielle (+ 871 881) alors que l'économie productive a régressé. Pour les effectifs salariés, le résidentiel a contribué aux 4/5 de la hausse globale.

En France métropolitaine, la progression du total des actifs occupés (+ 730 401) a été obtenue grâce à l'économie résidentielle (+ 1 003 967) alors que l'économie productive a chuté. Pour les effectifs salariés, le résidentiel a couvert plus des 9/10 de la hausse globale.

c) Dans les départements

En Gironde, le résidentiel a couvert les 4/5 de la hausse globale des actifs occupés (+ 27 286 sur + 33 086). Dans les Pyrénées-Atlantiques, le résidentiel (+ 11 747) a contribué à l'intégralité de la hausse totale (+ 11 767). Dans les Landes, le résidentiel (+ 4 582) a couvert près des 2/3 de la progression totale (+ 7 157). En Dordogne et en Lot-et-Garonne, la hausse du résidentiel (+ 6 851 et + 3 349 respectivement) a évité que la baisse du productif ne se reflète au niveau de l'ensemble (+ 2 204 et + 525).

Contribution des sphères d'activité aux variations des effectifs d'actifs occupés en Aquitaine et en France de 1990 à 1999

	Variation sphère productive	Variation sphère résidentielle	Variation sphère publique	Variation totale
Aquitaine	-17 444	+53 815	+18 368	+54 739
Province	-302 983	+871 881	+195 482	+764 380
Ile-de-France	-107 122	+132 086	-58 943	-33 979
France métropolitaine	-410 105	+1 003 967	+136 539	+730 401
Dordogne	-8 298	+6 851	+3 651	+2 204
Gironde	+1 080	+27 286	+4 720	+33 086
Landes	-2 083	+4 582	+4 658	+7 157
Lot-et-Garonne	-4 511	+3 349	+1 687	+525
Pyrénées-Atlantiques	-3 632	+11 747	+3 652	+11 767

D'après les données RGP 1990 et 1999

III.1.2. Une source de rémunérations relativement faibles

Les rémunérations moyennes s'obtiennent à partir des rémunérations globales et des effectifs totaux de salariés. Comme l'INSEE fournit par ailleurs des estimations d'emploi équivalent temps, on peut aussi calculer les rémunérations moyennes temps plein, ce qui permet d'éliminer le facteur durée moyenne de travail dans les écarts de rémunérations observés.

a) Les écarts de rémunérations au plan régional

Les rémunérations moyennes sont partout bien plus faibles dans la sphère résidentielle que dans la sphère productive et dans la sphère publique, en raison des différences de rémunération et de temps de travail moyen. Cela ressort des données CLAP au 31 décembre 2005.

- Les rémunérations en Aquitaine.
Les rémunérations brutes moyennes sont les plus élevées dans la sphère productive. Elles sont inférieures dans la sphère publique (- 20,9 %) et, plus encore, dans la sphère résidentielle (- 28,8 %).
Ces écarts entre les sphères relèvent bien davantage des inégalités de rémunération temps plein que des inégalités de temps de travail moyen. L'infériorité de la rémunération moyenne de la sphère résidentielle par rapport à la sphère productive (28,8 %) est due principalement à l'infériorité de la rémunération moyenne temps plein (25,6 %). De même, l'infériorité de la rémunération moyenne de la sphère publique (20,9 %) est due surtout à celle de la rémunération moyenne temps plein (17,4 %).

Dans la sphère productive, les rémunérations sont supérieures à la moyenne dans les services aux entreprises, les industries de biens intermédiaires et de biens d'équipement ; elles sont proches de la moyenne dans le commerce de gros, les industries de biens de consommation, les industries agro-alimentaires et les transports. Dans la sphère résidentielle, les rémunérations sont inférieures à la moyenne dans le commerce, l'éducation santé action sociale, la construction, les services aux particuliers ; elles sont proches de la moyenne dans les transports, et supérieures à la

moyenne seulement dans les activités financières. Dans la sphère publique, les rémunérations sont supérieures à la moyenne dans le secteur éducation, santé, action sociale et inférieures dans l'administration.

- Comparaison avec la Province.
Les écarts de rémunération moyenne entre la sphère résidentielle et la sphère productive légèrement plus élevés en Province (- 30,3 %) qu'en Aquitaine (- 28,8 %). Les écarts de rémunérations entre l'Aquitaine et la Province sont infimes pour la sphère résidentielle (+ 0,53 %), la sphère publique (-0,17 %) et la sphère productive (-1,61 %).

Les rémunérations brutes moyennes en Aquitaine et en Province (31.12.2005)

	Economie productive	Economie résidentielle	Economie publique	Ensemble	Ecart résidentiel /productif
Aquitaine	30 247 €	21 523 €	24 111 €	24 962 €	- 28,8 %
Province	30 742 €	21 410 €	24 153 €	25 354 €	- 30,3 %
Ecart Aquitaine/Province	- 1,61 %	+ 0,53 %	- 0,17%	- 1,54 %	

Données CLAP

- Comparaison avec les autres régions.
Les écarts entre les rémunérations dans la sphère résidentielle et dans la sphère productive sont les plus importants en Rhône-Alpes (33,7 %), Haute-Normandie (33,5 %), Midi-Pyrénées (33,1 %), Franche-Comté (31,8%) et, dans une moindre mesure, P.A.C.A. (31,7 %). Les écarts sont les plus faibles en Corse (10 %), Poitou-Charentes (24,2 %) et en Limousin (24,8 %) où les rémunérations sont les moins élevées dans le domaine productif. Les écarts sont du même ordre qu'en Aquitaine notamment en Bretagne (26,5 %), en Pays-de-Loire (27,7 %) et en Languedoc-Roussillon (29,4 %).
(Cf. Graphique Rémunérations brutes moyennes versées par an (2005), page 68)

b) Les écarts de rémunération dans les départements d'Aquitaine

- Les écarts de rémunération entre les sphères.
Les rémunérations moyennes dans l'économie résidentielle sont très en dessous de celles de l'économie productive, les écarts allant du quart au tiers suivant les départements. L'écart est le plus fort dans les Pyrénées-Atlantiques (- 32,5 %), puis en Gironde (- 28,8 %) et en Lot-et-Garonne (- 28,1 %) ; il est plus limité dans les Landes (- 25,8 %) et en Dordogne (- 23,7 %).
- Les écarts de rémunération entre départements.
Dans la sphère productive, où l'éventail est large, les Pyrénées-Atlantiques précèdent la Gironde et les autres départements. Dans le résidentiel, où l'éventail est limité, la Gironde précède les Pyrénées-Atlantiques et les autres départements.

Les rémunérations moyennes par sphère au niveau des départements de l'Aquitaine (31.12.2005)

	Sphère productive	Sphère résidentielle	Sphère publique	Ecart résidentiel /productif
Dordogne	26 269 €	20 039 €	21 890 €	- 23,7 %
Gironde	31 514 €	22 447 €	25 333 €	- 28,8 %
Landes	28 322 €	21 012 €	23 079 €	- 25,8 %
Lot-et-Garonne	27 190 €	19 539 €	22 896 €	- 28,1 %
Pyrénées-Atlantiques	31 627 €	21 357 €	23 720 €	- 32,5 %

D'après les données CLAP INSEE

c) Les écarts de rémunération par zones d'emploi de l'Aquitaine

- Les écarts de rémunération entre les sphères dans chaque zone d'emploi.
L'infériorité de la rémunération moyenne dans l'économie résidentielle par rapport à celle de l'économie productive est générale. Les écarts vont de 18 % à 45 % de la rémunération dans la sphère productive. L'écart est très élevé dans les zones de Bordeaux/Cubzacais (44,8 %), Lacq-Orthez (43,2 %) ; il est important (de 32 % à 34 %) dans les zones de Pau, Terrasson, Bordeaux/Arcachonnais, Langon et Dax ; il est le plus faible (entre 18 % et 22 %) dans les zones rurales de la Haute Lande, Sarlat, Mont-de-Marsan/Est des Landes, Périgueux et Nord/Est Dordogne.
Dans toutes les zones d'emploi de la région, les écarts de rémunération observés entre les sphères résultent beaucoup plus des écarts de rémunération temps plein que des écarts de temps de travail moyen. Par exemple, dans la zone de Bordeaux/Zone centrale, l'infériorité de la rémunération de la sphère résidentielle par rapport à la sphère productive (27 %) provient principalement de l'infériorité de la rémunération temps plein (22,1 %).
- Les écarts de rémunération entre les zones d'emploi dans chaque sphère.
La rémunération dans l'économie productive est la plus élevée dans les zones de Lacq-Orthez, Pau, Cubzacais, Bordeaux/Zone centrale, Dax, Oloron/Mauléon, Bordeaux/Arcachonnais, et la plus faible dans les zones de Nord/Est Dordogne, Sarlat, Bordeaux/Entre-Deux-Mers, Haute Lande, Mont-de-Marsan/Est des Landes. La rémunération dans l'économie résidentielle est la plus élevée dans les zones de Bordeaux/Zone centrale, Dax, Oloron/Mauléon, Pau, Bordeaux/Médoc, Sud des Landes, Bayonne/Pyrénées, et la plus faible dans les zones de Nord/Est Dordogne, Terrasson, Marmande, Langon, Villeneuve-sur-Lot, Bordeaux/Entre-Deux-Mers, Bordeaux/Cubzacais, Haute Lande.

Les relations sociales sont souvent plus éclatées dans la sphère résidentielle que dans la sphère productive. Cela contribue d'abord à des conditions d'emploi plus précaires et à des situations sociales plus fragmentées. Cela rend par ailleurs plus difficile l'instauration d'un dialogue social substantiel.

III.2. UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE DE L'ÉCONOMIE RÉSIDEN- TIELLE AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

III.2.1. Un vecteur de croissance locale par captation de revenus

a) La captation de revenus extérieurs par l'économie résidentielle

Les revenus résidentiels indépendants de la production locale viennent de plusieurs sources.

- Les transferts publics de revenus liés aux budgets de l'État et de la sécurité sociale génèrent une redistribution entre les territoires. Des mécanismes fiscaux et de dépenses publiques décidés pour des raisons d'ordre national ont des effets induits sur les flux entre territoires.
- Les revenus des retraités relèvent à la fois de choix publics (financement par prélèvements obligatoires) et de choix privés (choix du lieu de résidence). La part des retraites dans le revenu varie suivant les zones d'après la structure démographique.
- Les revenus des résidents temporaires relèvent de choix privés concernant la dissociation du lieu de dépense et du lieu d'activité. Les touristes et les résidents secondaires contribuent par leurs dépenses au développement régional.

b) L'économie résidentielle comme composante de la base économique

On peut considérer que la croissance d'un territoire dépend des revenus basiques et de la propension à dépenser localement le revenu⁷. La base économique est la partie des activités répondant à une demande externe. Les revenus basiques sont captés sur l'extérieur.

En fait, la croissance locale dépend des ventes de l'économie productive mais aussi de la captation de revenus par l'économie résidentielle. Il faut considérer une base résidentielle en plus de la base productive. On peut distinguer les revenus basiques productifs privés (revenus du travail, revenus de capitaux, bénéfices...), les revenus basiques résidentiels ou présents (revenus des retraités, dépenses des résidents temporaires et des touristes, revenus des résidents travaillant à l'extérieur), les revenus basiques sociaux (prestations sociales), les revenus basiques publics (salaires du public). La part de la base résidentielle est supérieure à celles de la base productive, de la base publique et de la base sociale dans les aires urbaines.

III.2.2. Un facteur de renforcement de l'économie locale

a) Un facteur d'autonomie de l'économie locale

L'existence d'une économie résidentielle est un facteur d'autonomie d'une économie locale par rapport à l'économie mondiale dans la mesure où sa localisation est surtout liée à celle des ménages et à des flux de revenus publics et sociaux. L'économie productive est en revanche uniquement tributaire des conditions de compétitivité sur le marché.

⁷ D'après la théorie de la base (cf Bibliographie), le revenu total RT inclut les revenus basiques RB et non basique RNB :

$$RT = RB + RNB$$

Le revenu non basique dépend de la propension (e) à dépenser localement le revenu total :

$$RNB = e RT$$

Le revenu total est fonction du revenu basique et de la propension à dépenser localement :

$$RT = RB + eRT \text{ puis } RT = -1/1 - eRB$$

Une économie locale est d'autant moins dépendante de la mondialisation que la part du résidentiel est élevée.

Par conséquent, les responsables locaux gardent un pouvoir important sur l'économie de leur territoire en dépit de l'intensification de la mondialisation. Si une collectivité locale n'a qu'une influence souvent limitée sur les orientations productives de son territoire, elle détient un pouvoir plus important sur l'économie résidentielle.

b) Un facteur de stabilité de l'économie locale

L'économie résidentielle est liée à la localisation des ménages qui présente une certaine stabilité car elle est tributaire de facteurs durables en rapport avec la qualité de vie sur un territoire. L'économie productive est liée aux conditions économiques locales de production au regard de la compétition mondiale, lesquelles sont plus volatiles car liées à des facteurs économiques et financiers plus instables. Les zones d'emploi axées sur l'économie productive sont vulnérables aux chocs de la mondialisation. Une économie régionale peut d'autant plus supporter des chocs frappant la sphère productive que la sphère résidentielle est importante.

III.2.3. Un facteur d'atténuation des inégalités territoriales

a) Des inégalités résidentielles compensant les inégalités productives

Les transferts de revenu et de dépenses liées au résidentiel ont plutôt un effet d'atténuation des inégalités territoriales. Le plus souvent, les géographies des dépenses de tourisme, des résidences secondaires et des retraités tendent à se ressembler. La balance des flux dans le domaine résidentiel est souvent positive dans les régions les moins riches et souvent négative dans les régions les plus riches en termes productifs. Le ratio entre la population présente et la population résidente est souvent élevé (attractivité touristique) dans les régions où le niveau de vie est relativement bas alors qu'il est faible dans les zones les plus développées.

b) Une déconnexion entre inégalité de produits et de revenu des ménages

La géographie de la création de richesse diverge de la géographie de la création de revenu et de l'emploi en France depuis les années 1980. Le classement des régions françaises d'après le PIB par habitant et le classement d'après le revenu disponible brut des ménages sont assez différents.

Alors que la valeur ajoutée tend à se concentrer dans les espaces les plus productifs, le revenu disponible des ménages tend au contraire à s'étaler sur tout le territoire.

Cela conduit à un certain paradoxe : alors que la mondialisation est supposée faire croître les inégalités territoriales au détriment des régions les plus mal placées au plan productif, il s'avère que les inégalités territoriales en termes de revenu disponible des ménages ont plutôt tendance à diminuer en France.

III.2.4. Un atout pour les politiques de développement local

a) Un facteur d'élargissement du champ des politiques de développement local

L'existence de l'économie résidentielle permet de délivrer un message d'espoir en soulignant de nouvelles potentialités des politiques de développement local.

Du fait de l'économie résidentielle, l'attractivité territoriale exercée sur les ménages est une source de développement. L'expansion d'un territoire dépend non seulement de ses

avantages comparatifs productifs vis à vis des entreprises, mais aussi de ses avantages comparatifs résidentiels vis à vis des ménages. Les politiques locales doivent donc viser non seulement la compétitivité productive des territoires, mais aussi la compétitivité résidentielle.

b) Une opportunité pour des régions défavorisées en termes productifs

L'existence de l'économie résidentielle laisse des chances d'expansion à des territoires qui sont situés à l'écart des grands axes du développement de l'économie productive. En Aquitaine, la Dordogne constitue un exemple de réussite par l'essor du résidentiel pour enrayer une spirale dépressive liée notamment à une situation longtemps excentrée par rapport aux grands axes du développement.

III.3. LES LIMITES DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCONOMIE RÉSIDENIELLE AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les limites du développement par le résidentiel tiennent à sa capacité d'entraînement, à l'existence d'externalités négatives et au risque d'un ralentissement de son expansion.

III.3.1. Une capacité d'entraînement limitée

L'économie résidentielle exerce des effets induits sur la croissance locale plus faibles que ce que suggère sa part dans l'emploi, aussi bien du côté de l'offre que du côté de la demande.

a) Les limites des gains de productivité

Les gains de productivité du travail sont plus faibles dans la sphère résidentielle que dans la sphère productive. Cela vient notamment de l'importance des services relationnels, dans lesquels les gains de productivité sont très faibles par nature. Dans ces conditions, la substitution d'activités résidentielles à des activités productives doit tendre à ralentir les progrès de la productivité au niveau de l'économie d'un territoire, ce qui limite l'ampleur des effets d'offre sur la croissance locale. Il faut toutefois noter que si la sphère résidentielle dégage moins de valeur ajoutée par personne employée que la sphère productive, il existe des secteurs où les perspectives de croissance de l'activité comme la valeur ajoutée dégageée sont probablement fortes (services haut de gamme aux particuliers).

b) Les limites des effets sur la demande

Dans la mesure où les salaires dans la sphère résidentielle sont inférieurs en moyenne à ceux de la sphère productive et de la sphère publique, la part du résidentiel est moins forte en termes de rémunérations qu'en termes d'effectifs (36,3 % des rémunérations et 42,1 % des effectifs employés en Aquitaine en 2005). Par conséquent, les créations d'emplois dans ce domaine impliquent une moindre augmentation du pouvoir d'achat distribué et donc de la demande de biens et services que les créations d'emploi dans le domaine productif.

c) Les effets sur les finances locales

L'essor de la sphère résidentielle permet d'augmenter le produit de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et des droits de mutations. Mais ses effets sur le produit de la taxe professionnelle, principale ressource fiscale locale, sont normalement inférieurs à ceux de l'économie productive pour un même niveau d'emplois créés, dans la mesure où les montants des immobilisations et de la valeur ajoutée par emploi sont plus faibles en moyenne.

III.3.2. Les externalités négatives pour d'autres territoires

La croissance par le résidentiel dans une région implique des effets négatifs pour d'autres territoires situés dans l'espace national ou à l'extérieur. La captation de revenus extérieurs se fait au détriment des régions les plus productives, ce qui peut mettre en cause leur croissance et leur cohésion sociale. Des régions dynamiques au plan productif contribuent à l'essor d'autres régions par des transferts publics (salaires publics, redistribution) et privés (dépenses des ménages). La dissociation croissante entre lieu de production et lieu de consommation provoque un décalage entre la création de richesse et l'enrichissement. Les territoires qui gagnent ne sont pas forcément ceux qui sont les plus productifs. Ces derniers subissent une fuite de revenu qui nuit à leur développement social et démographique et peut accroître le chômage et la pauvreté. L'Ile-de-France qui participe massivement aux gains de productivité

de la France subit une fuite importante de son revenu primaire (10 % du PIB de la région) qui contribue à ses difficultés économiques et sociales.

Ces externalités impliquent plusieurs limites pour le développement par le résidentiel.

a) Un modèle de développement dépendant

Le développement d'un territoire par l'économie résidentielle est fondé sur la captation de revenus gagnés à l'extérieur : il s'agit essentiellement des transferts sociaux et des dépenses liées au tourisme et aux résidences secondaires. De ce fait, s'accroît une concurrence entre régions qui accroît la fragilité du développement. Le succès des zones axées sur l'économie résidentielle dépend de la croissance des territoires axés sur l'économie productive. La poursuite de leur croissance est tributaire de celle des régions les plus productives.

b) Un modèle de développement non généralisable

Le modèle de développement régional par l'économie résidentielle ne peut être généralisé au niveau national, sauf si on accepte un développement subordonné. Cela conduirait à l'asphyxie de la sphère productive au plan national dont la prospérité est déterminante pour l'économie. Selon L. Davezies, « le modèle territorial *qui marche* aujourd'hui, dans lequel ce sont les territoires qui produisent le moins dont le revenu progresse le plus, largement fondé sur la captation de revenus qui ne sont qu'indirectement liés à la production, ne peut être un modèle national, au risque de devenir un modèle national *qui perd*⁸ ».

c) Un développement décentralisé sous-optimal

Dans la mesure où la captation de revenus indirects permet de meilleures performances que la création de valeur ajoutée dans l'économie productive du fait des externalités négatives, la compétition entre des politiques locales d'attractivité dans le cadre de la décentralisation ne bénéficie pas à l'ensemble. L'autonomie du développement de territoires en compétition n'est pas adaptée à une situation où les territoires sont des éléments complémentaires d'un système.

III.3.3. Le risque d'externalité négative sur le territoire

a) Le risque d'une opposition renforcée des habitants

Dans la mesure où les habitants d'un territoire veulent influencer sur les décisions publiques et privées ayant un impact sur leur qualité de vie, les possibilités de développement des activités économiques dépendent de leur acceptation par la population concernée. Dans ce contexte, l'essor de la sphère résidentielle peut avoir pour effet d'accroître les oppositions à l'accueil d'activités de la sphère productive. Le développement touristique dans une zone peut rendre difficile l'installation d'établissements industriels à proximité. Dans les zones résidentielles du littoral, les oppositions sont souvent très fortes par rapport à l'implantation d'activités productives accusées de dégrader l'environnement ou la qualité de vie des résidents.

b) Le risque d'une démobilitation des décideurs publics

Il existe le risque d'une illusion par le résidentiel. La prospérité de cette sphère a contribué à obtenir des résultats globaux convenables dans la plupart des régions au niveau de l'emploi, de la production et des revenus des ménages. Les indicateurs économiques globaux

⁸ L. Davezies, De la question sociale à la question spatiale, Lien social et politique, RIAC 52 automne 2004

évoluent favorablement alors même que l'économie productive est toujours moins porteuse et souvent en nette régression (l'industrie perd des salariés en Aquitaine depuis 2001). La croissance par le résidentiel présente un risque sérieux de susciter une démobilité des politiques publiques à l'égard de l'économie productive.

c) Les risques de perte de qualification

Si le résidentiel devient prééminent dans une région, cela présente le risque de susciter une dégradation du niveau moyen de formation de la population active. En effet, faute de débouchés locaux pour des emplois attractifs hautement qualifiés, les jeunes ayant le plus haut niveau de formation seront conduits à quitter la région pour trouver à l'extérieur une meilleure valorisation de leurs talents.

III.3.4. Les limites de la marge de développement du résidentiel

L'expansion spectaculaire de l'économie résidentielle ne peut être extrapolée sans précaution pour l'avenir. Les évolutions de plusieurs de ses déterminants pourraient devenir moins favorables.

a) Le ralentissement des transferts publics et sociaux

Les contraintes financières des budgets publics et sociaux vont s'accroître dans l'avenir pour des raisons économiques, démographiques et éventuellement idéologiques. Un freinage de leur progression doit entraîner à terme une limitation de l'ampleur des transferts inter-régionaux qui affectera le revenu des ménages. En particulier, la baisse prévisible du pouvoir d'achat des retraités doit contribuer à ralentir le développement de l'économie résidentielle des régions d'accueil. Notons par ailleurs que dans l'hypothèse où ces budgets deviendraient décentralisés, les transferts inter-régionaux pourraient être radicalement remis en cause.

b) Le risque d'un effet de congestion

Une forte extension de la sphère résidentielle peut produire un effet de congestion nuisant à l'attractivité future de la région pour les actifs ou les retraités. L'incidence sur les flux migratoires passe par deux canaux : d'une part, une augmentation de la rente foncière qui renchérit les prix de l'immobilier et le coût d'accès aux zones encombrées, d'autre part, une diminution des aménités et du confort de vie. Ce danger de congestion est plus faible pour l'Aquitaine que pour d'autres régions en raison de son grand espace et de sa faible densité. Mais il risque de se produire dans certaines zones du littoral et dans les grandes agglomérations.

c) Les risques liés à l'environnement

Deux facteurs pourraient éventuellement nuire à très long terme à la continuation d'un courant migratoire vers l'Aquitaine. D'une part, une modification de l'environnement naturel, notamment une évolution défavorable du climat, pourrait réduire l'attractivité de la région pour les ménages. D'autre part, une crise énergétique majeure qui entraînerait un renchérissement massif des coûts de transports, impliquerait une forte réduction de la mobilité des ménages actifs et retraités.

CONCLUSION

Les choix publics face aux sphères d'activité

En Aquitaine, les arbitrages au niveau des sphères de l'économie doivent prendre en compte deux considérations. D'abord, l'économie productive est plus fragile que l'économie résidentielle dans un contexte d'intensification de la mondialisation. Ensuite, la déformation de l'économie en faveur du résidentiel présente des risques pour le développement global. Dans ces conditions, alors que l'économie résidentielle implique surtout une politique d'encadrement, l'économie productive nécessite une politique plus volontariste d'impulsion.

a) Un encadrement de l'économie résidentielle

Même si l'économie résidentielle peut rencontrer des difficultés à long terme, l'Aquitaine garde dans ce domaine des avantages comparatifs liés notamment à sa situation géographique, à son espace et à son environnement. Son développement implique surtout une politique d'accompagnement visant le maintien de l'attractivité pour les ménages.

Il s'agit d'abord de développer la qualité de l'accueil et de préserver l'environnement. Cela passe par une politique de services publics améliorant la qualité de vie, une politique des transports et des communications qui facilite l'accessibilité aux territoires de la région et une politique foncière qui maîtrise l'espace et limite les effets de congestion.

Il s'agit aussi de contribuer à augmenter la qualité de l'offre dans le domaine résidentiel pour mieux répondre à l'évolution des attentes des ménages dans leurs choix de localisation.

Il importe sur le plan social d'éviter que se creuse un fossé entre les sphères de l'économie. Cela suppose une politique de l'économie résidentielle visant un développement du dialogue social, l'amélioration des conditions de travail, la sécurisation des conditions d'emploi et, dans plusieurs activités, une augmentation substantielle des rémunérations.

Enfin, il est nécessaire de différencier les incitations au plan territorial en faveur des zones de l'intérieur où subsistent d'importantes marges de développement du résidentiel.

b) Une impulsion de l'économie productive

La capacité de riposte de l'économie productive aux défis de la mondialisation n'est pas acquise pour l'Aquitaine qui occupe une place intermédiaire sans avoir une forte tradition industrielle. On peut s'orienter soit vers une perte de substance de l'économie productive, soit vers une spécialisation d'après le contenu des biens en R&D et en travail qualifié. Une politique publique volontariste est nécessaire pour que prévale la seconde hypothèse. L'impulsion de la sphère productive passe par deux types de politiques.

Cela suppose d'abord une politique de renforcement des structures de production au niveau local et national : une politique de l'innovation et de la R&D, une politique d'infrastructures publiques (transports, télécommunications), une politique de la formation de la main d'œuvre, une politique active en faveur des PME.

Cela nécessite également une politique d'environnement macroéconomique qui avantage la sphère productive afin de compenser son handicap structurel lié aux risques de la mondialisation. La politique fiscale, la politique monétaire, la politique du taux de change et la politique commerciale peuvent contribuer à soutenir sa rentabilité relative.

Dans un contexte de trajectoires divergentes, l'objectif d'un certain équilibre entre l'économie productive et l'économie résidentielle passe par des politiques publiques différenciées. La réussite nécessite un travail d'explication car cela ne va pas forcément dans le sens des attentes spontanées des populations concernées.

Indicateurs statistiques

- Recensements de la population 1990 et 1999
- Connaissance locale de l'appareil productif 2005

- SOMMAIRE -

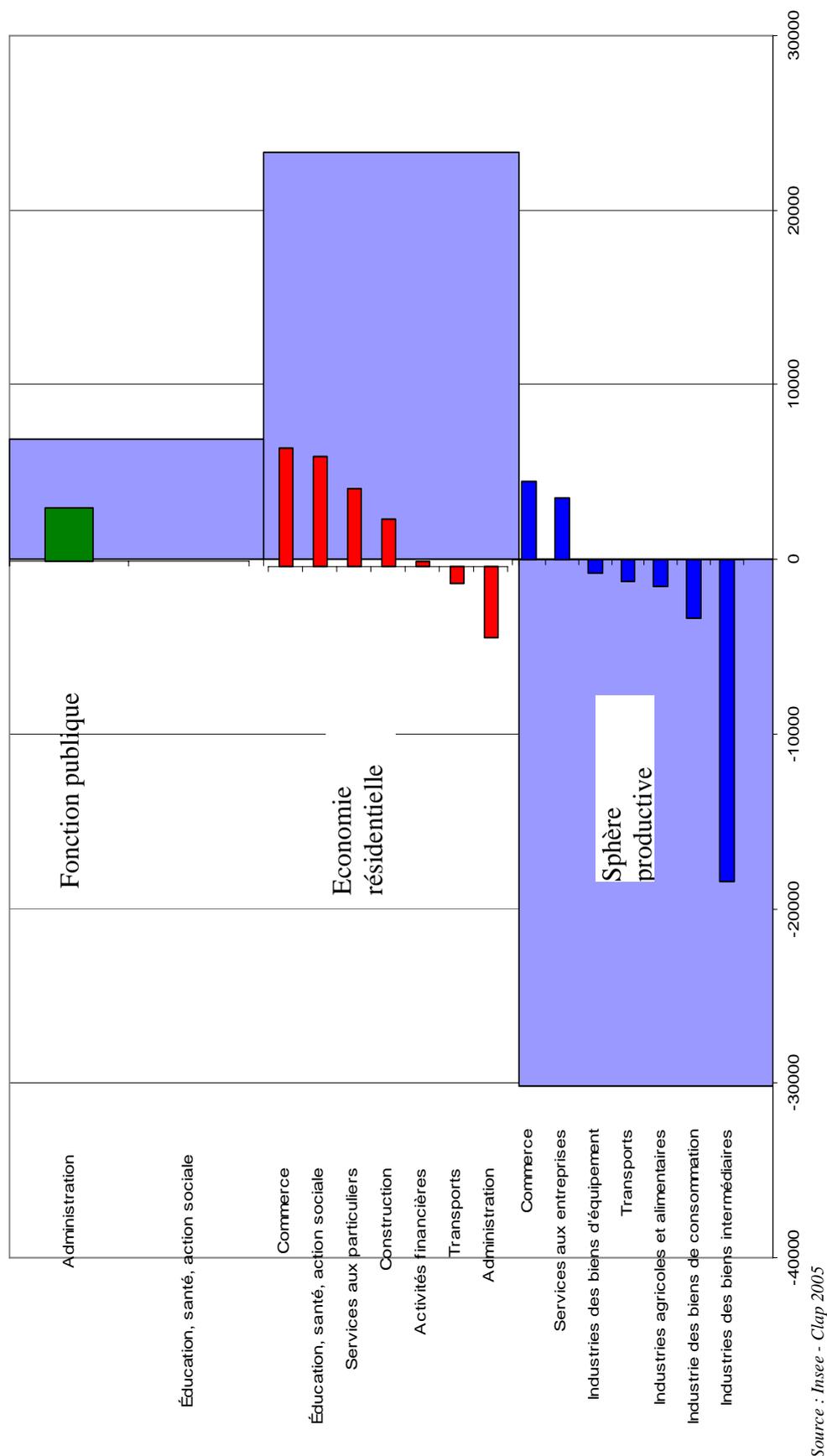
Tableau 1 : Répartition des effectifs et de la masse salariale par secteur d'activité (%).....	63
Graphique 1 : Spécialisation Aquitaine/Province : effectifs observés/attendus	64
Graphique 2 : Évolution du poids des sphères (effectifs) de 1990 à 1999	65
Graphique 3 : Évolution de l'effectif des sphères entre 1990 et 1999.....	66
Graphique 4 : Évolution des salariés de l'économie résidentielle par rapport à l'évolution de la population de 1990 à 1999.....	67
Graphique 5 : Rémunérations brutes moyennes versées par an (2005).....	68
Graphique 6 : Écart des ratios départementaux économie résidentielle/appareil productif au ratio régional en 1990, 1999 et 2005.....	69
Graphique 7 : Évolution du poids des sphères par départements entre 1990 et 1999	70
Carte 1 : Evolution du ratio ECORES/APPROD par zone d'emploi entre 1990 et 1999	71
Carte 2 : Aquitaine : Spécialisation dans l'économie résidentielle.....	72
Carte 3 : Poids de l'économie résidentielle dans les zones d'emploi.....	73

Tableau 1 : Répartition des effectifs et de la masse salariale par secteur d'activité (%)

	Aquitaine		Province	
	Effectifs au 31/12	Masse salariale	Effectifs au 31/12	Masse salariale
Sphère « productive »	31,6	38,3	34,7	42,1
dont :				
Service aux entreprises	9,4	12,7	8,9	12,5
Commerce	5,1	5,5	4,5	5,0
Industrie des biens intermédiaires	4,9	5,5	7,3	8,4
Industrie des biens d'équipement	3,6	4,9	3,7	4,7
Transports	2,8	2,8	2,9	3,0
Industrie agricoles et alimentaires	2,1	2,0	2,3	2,4
Industrie des biens de consommation	2,1	2,3	2,5	2,8
Sphère « résidentielle »	42,1	36,3	39,7	33,5
dont :				
Commerce	10,7	8,4	9,8	7,7
Education, santé, action sociale	8,7	6,9	7,9	6,2
Construction	7,1	5,8	6,8	5,5
Services aux particuliers	5,8	4,6	5,2	3,9
Activités financières	2,7	3,6	2,6	3,5
Administration	1,7	1,8	2,2	2,1
Transports	1,6	1,7	1,7	1,8
Sphère « fonction publique »	26,3	24,4	25,6	24,4
dont :				
Education, santé, action sociale	14,0	14,2	14,0	14,1
Administration	10,9	9,7	10,5	9,3

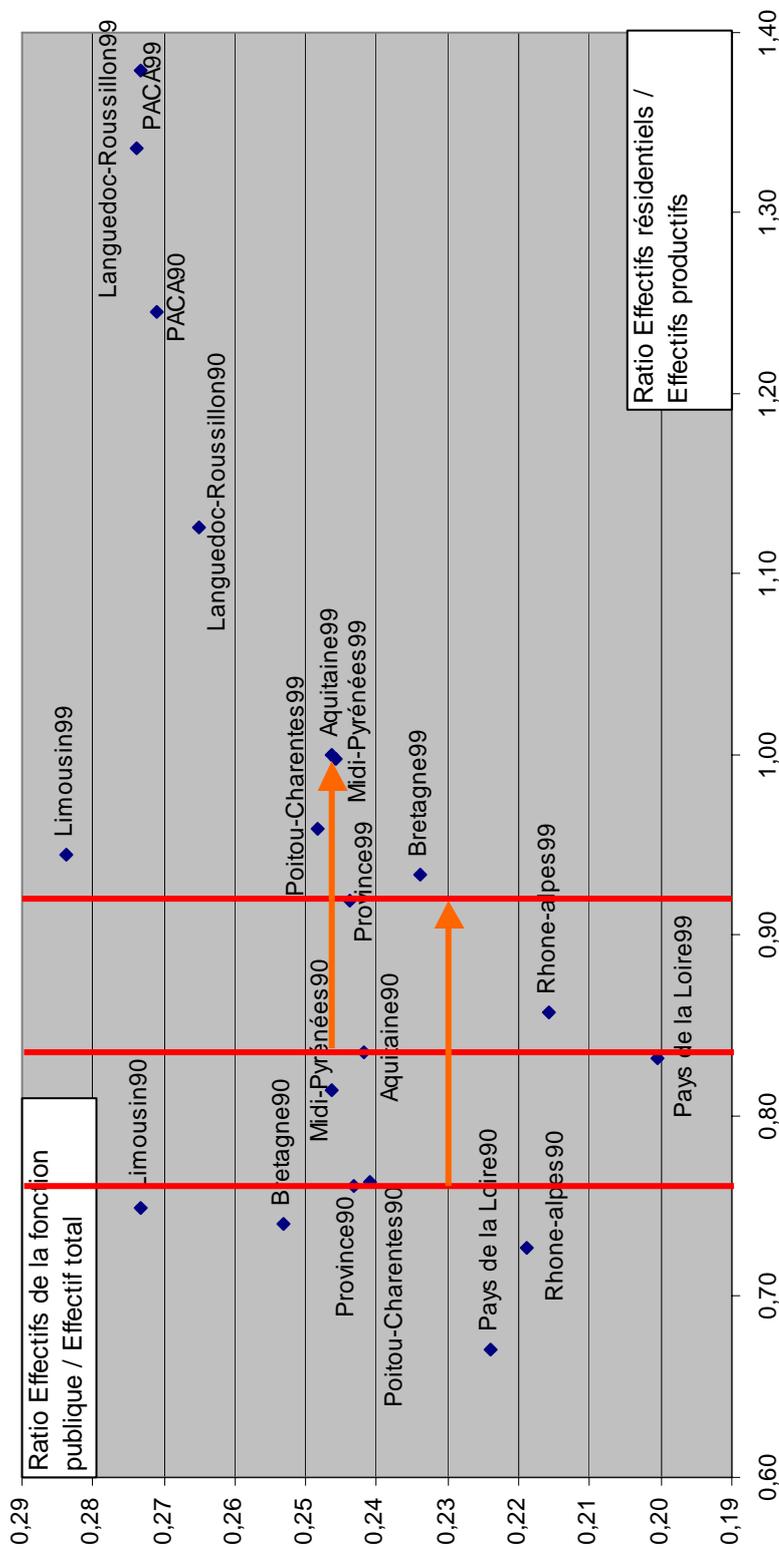
Source : Insee - Clap 2005

Graphique 1 : Spécialisation Aquitaine/Province : effectifs observés/attendus



Note de lecture : Si l'Aquitaine présentait la même structure d'emploi que la France de province, elle aurait 30 000 de plus dans l'appareil productif et 23 000 de moins dans l'économie résidentielle. Sur ce graphique figure la différence entre la structure réelle de l'emploi en Aquitaine et celle attendue si elle avait le même profil que la France de Province.

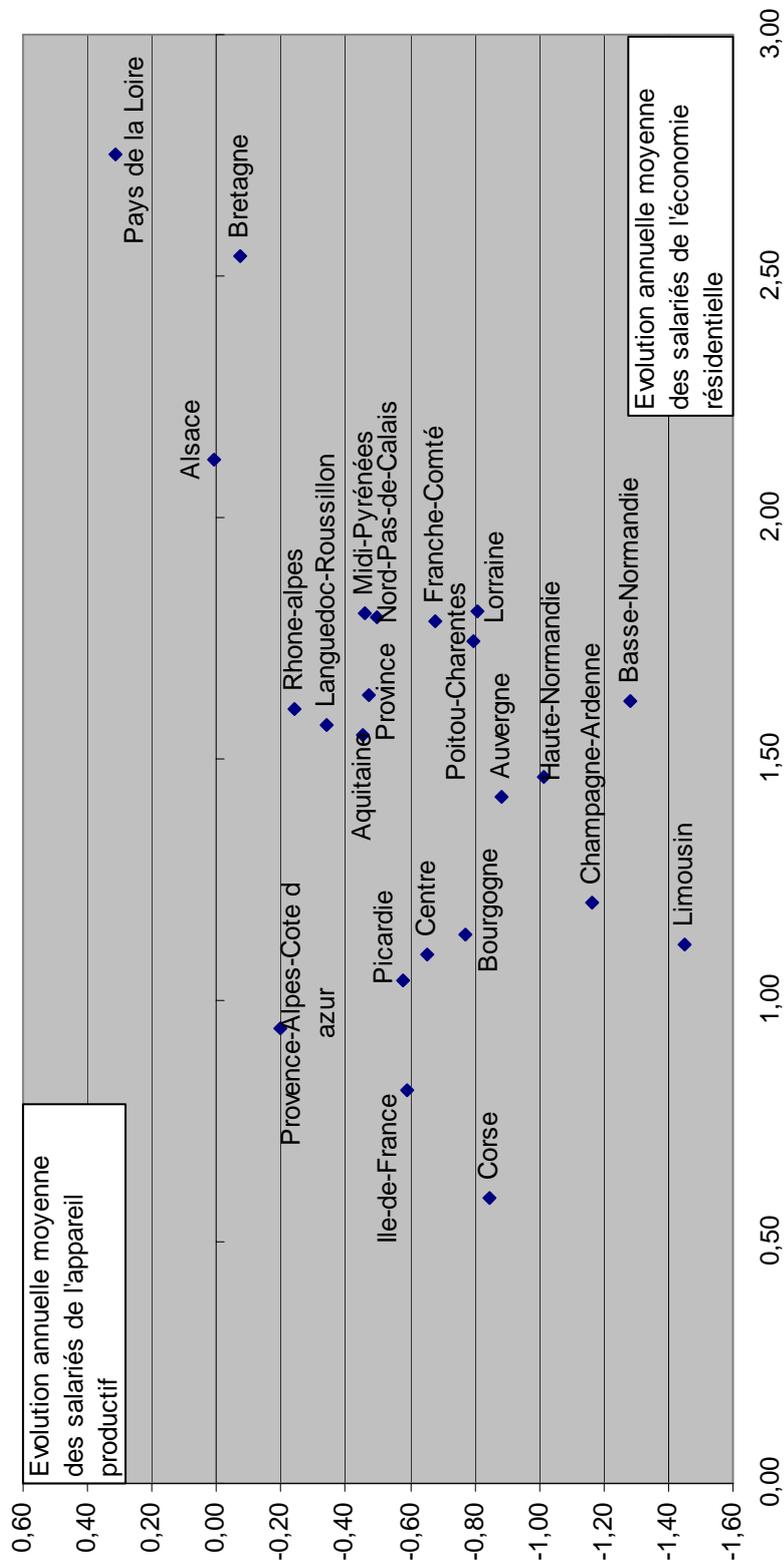
Graphique 2 : Évolution du poids des sphères (effectifs) de 1990 à 1999



Source : RGP 1990 et 1999

Note de lecture : La région Aquitaine a vu sa part d'économie résidentielle par rapport à l'appareil productif progresser dans la même mesure que celle de la France de province.

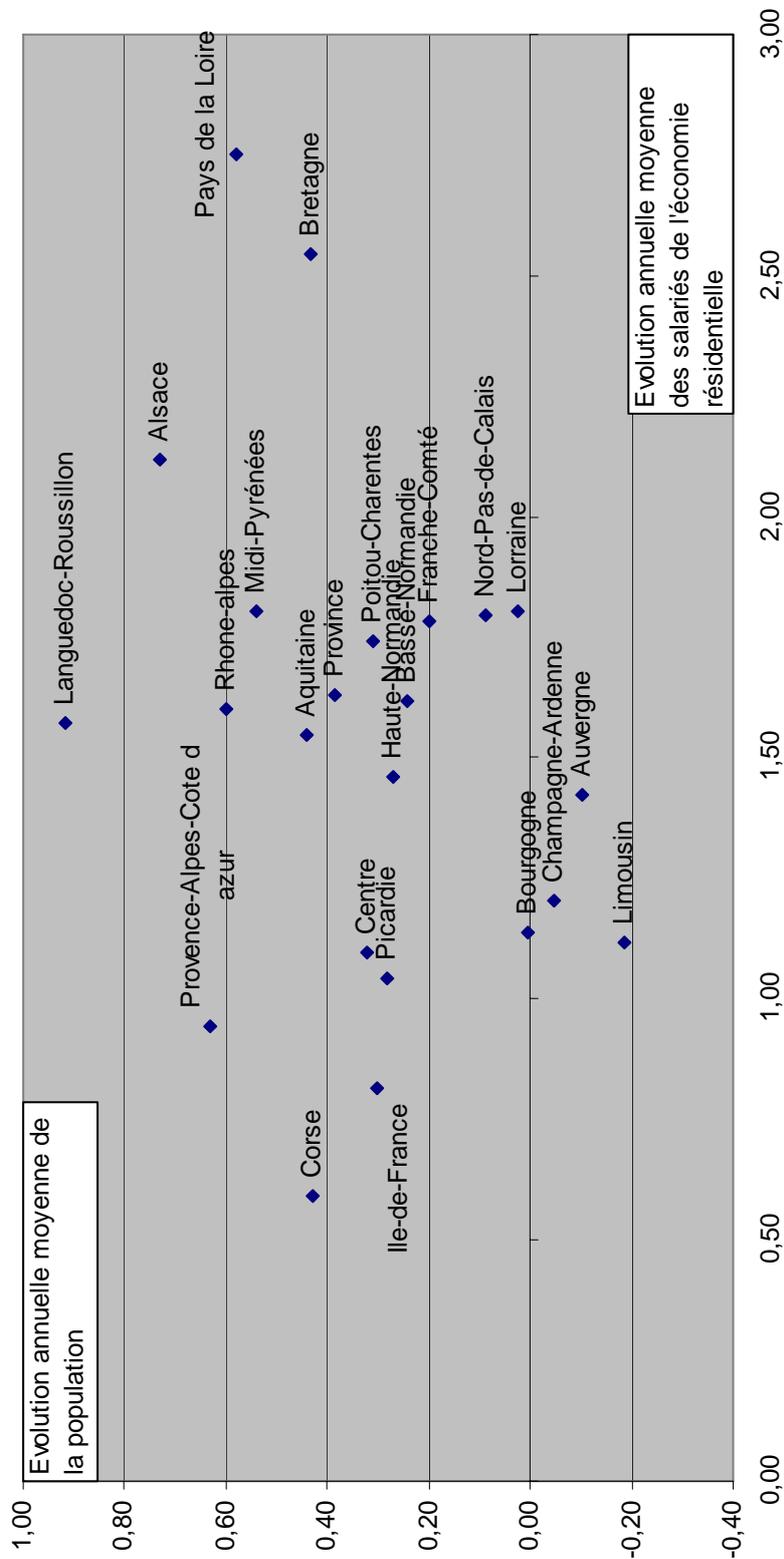
Graphique 3 : Évolution de l'effectif des sphères entre 1990 et 1999



Source : RGP 1990 et 1999

Note de lecture : La région Aquitaine a connu sur la période une moins forte croissance de son nombre de salariés de l'économie résidentielle que la Provence et a enregistré une évolution sensiblement égale des effectifs de l'appareil productif.

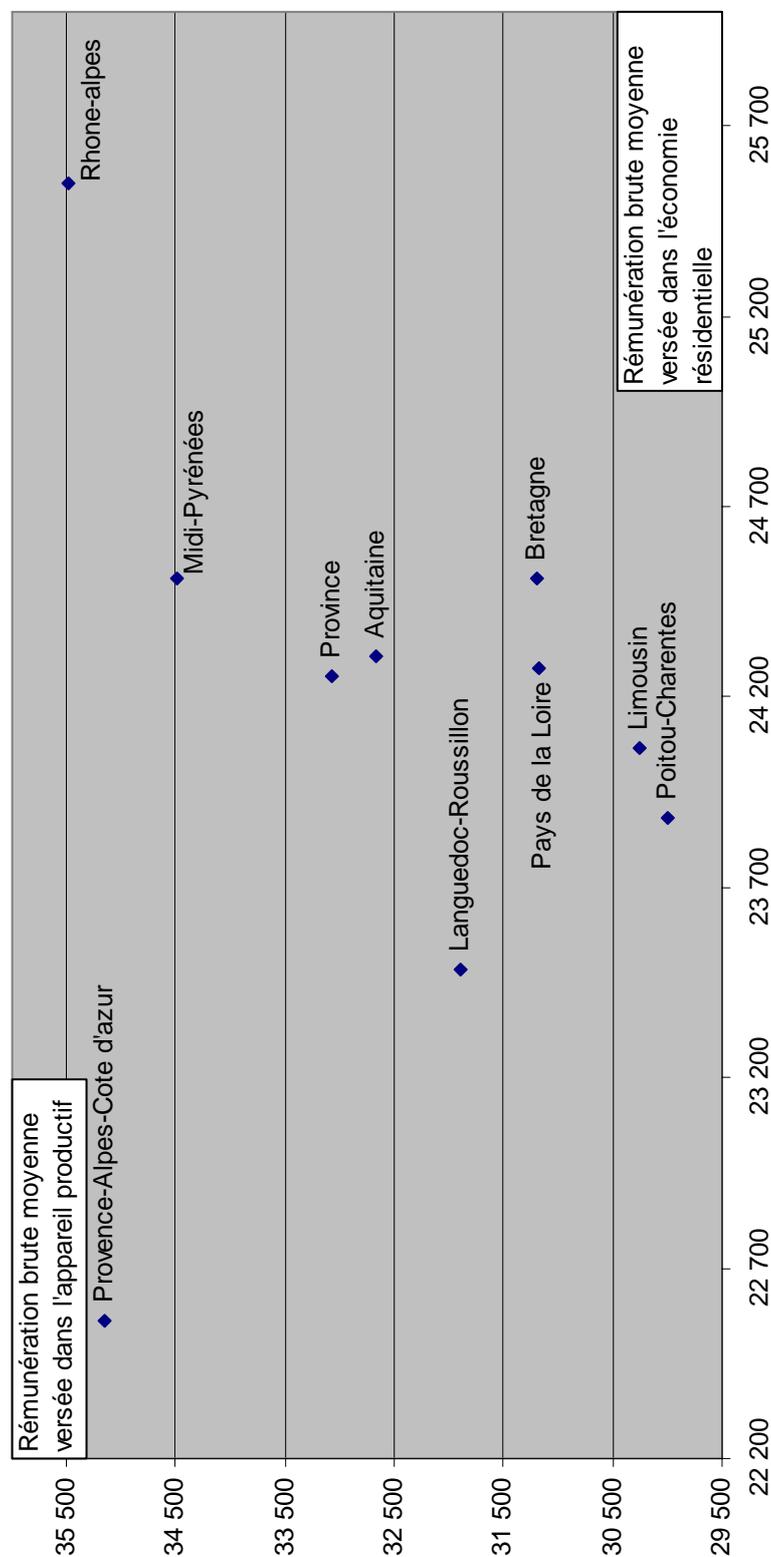
Graphique 4 : Évolution des salariés de l'économie résidentielle par rapport à l'évolution de la population de 1990 à 1999



Source : RGP 1990 et 1999

Note de lecture : La population de la région Aquitaine a progressé plus rapidement sur la période que celle de la Province, et en revanche, les effectifs de l'économie résidentielle ont progressé moins rapidement.

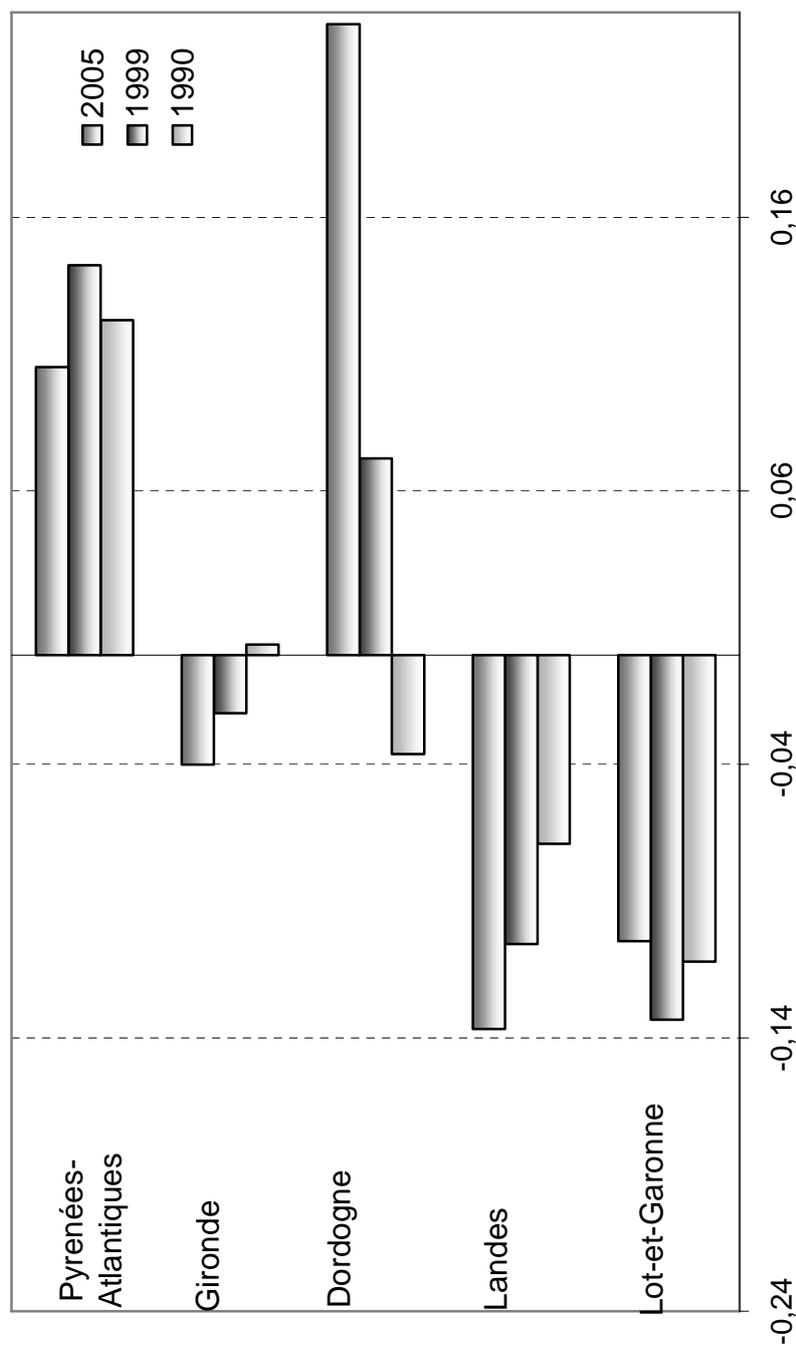
Graphique 5 : Rémunérations brutes moyennes versées par an (2005)



Source Insee - Clap 2005

Note de lecture : Les régions Rhône-Alpes et Provence -Alpes-Côte-d'Azur versent des rémunérations brutes comparables pour l'appareil productif, mais la première verse environ 3000 euros de plus à ses salariés de l'économie résidentielle.

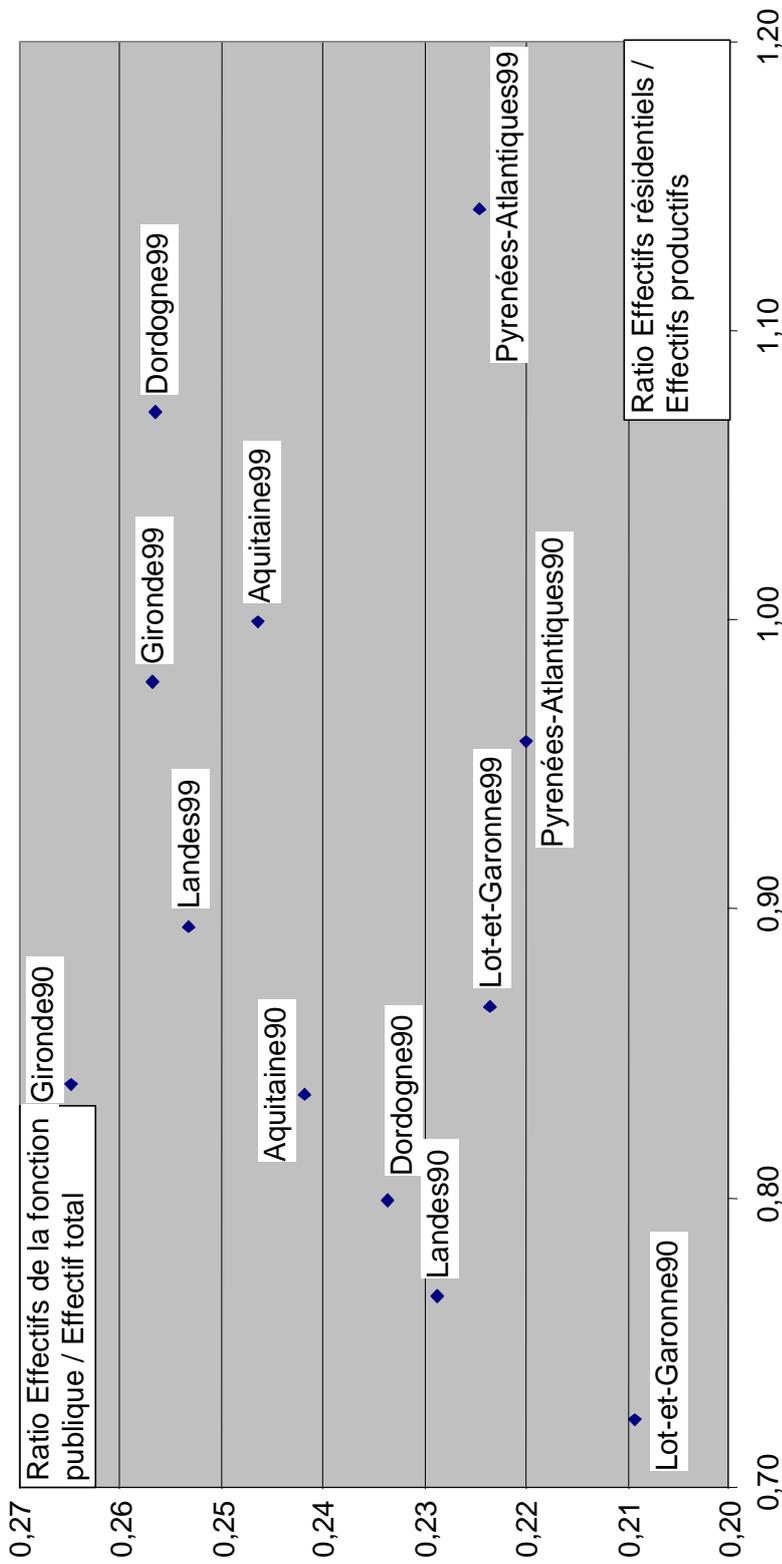
Graphique 6 : Écart des ratios départementaux économie résidentielle/appareil productif au ratio régional en 1990, 1999 et 2005



Source : RGP 1990 et 1999 champ complet, Clap 2005 champ réduit

Note de lecture : En 1990, le département de la Dordogne présentait un poids de l'économie résidentielle par rapport à l'appareil productif inférieur à celui de la région Aquitaine. En 1999, cette situation est inversée. En 2005, les Pyrénées atlantiques et la Dordogne sont les deux départements aquitains pour lesquels l'économie résidentielle est plus importante en terme d'effectifs salariés que pour la région.

Graphique 7: Évolution du poids des sphères par départements entre 1990 et 1999

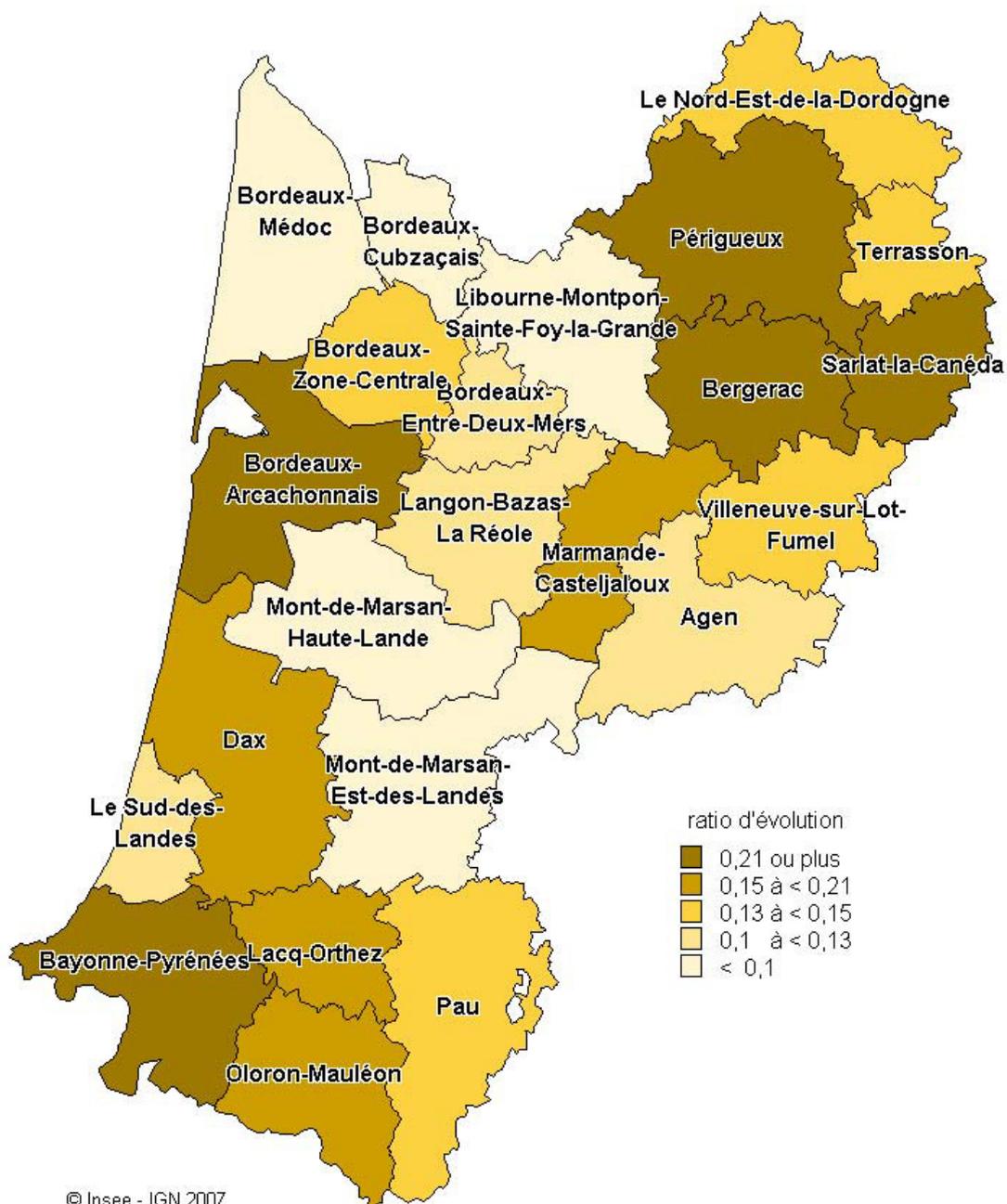


Source : RGP 1990 et 1999 champ complet, Clap 2005 champ réduit

Note de lecture : La part des fonctionnaires s'est réduite entre 1990 et 1999 pour le département de la Gironde. L'économie résidentielle représentée en 1999 plus de salariés que l'appareil productif pour la Dordogne et les Pyrénées atlantiques. Tous les départements atlantiques ont vu le nombre de salariés de l'économie résidentielle progresser par rapport à ceux de l'appareil productif.

Carte 1 :

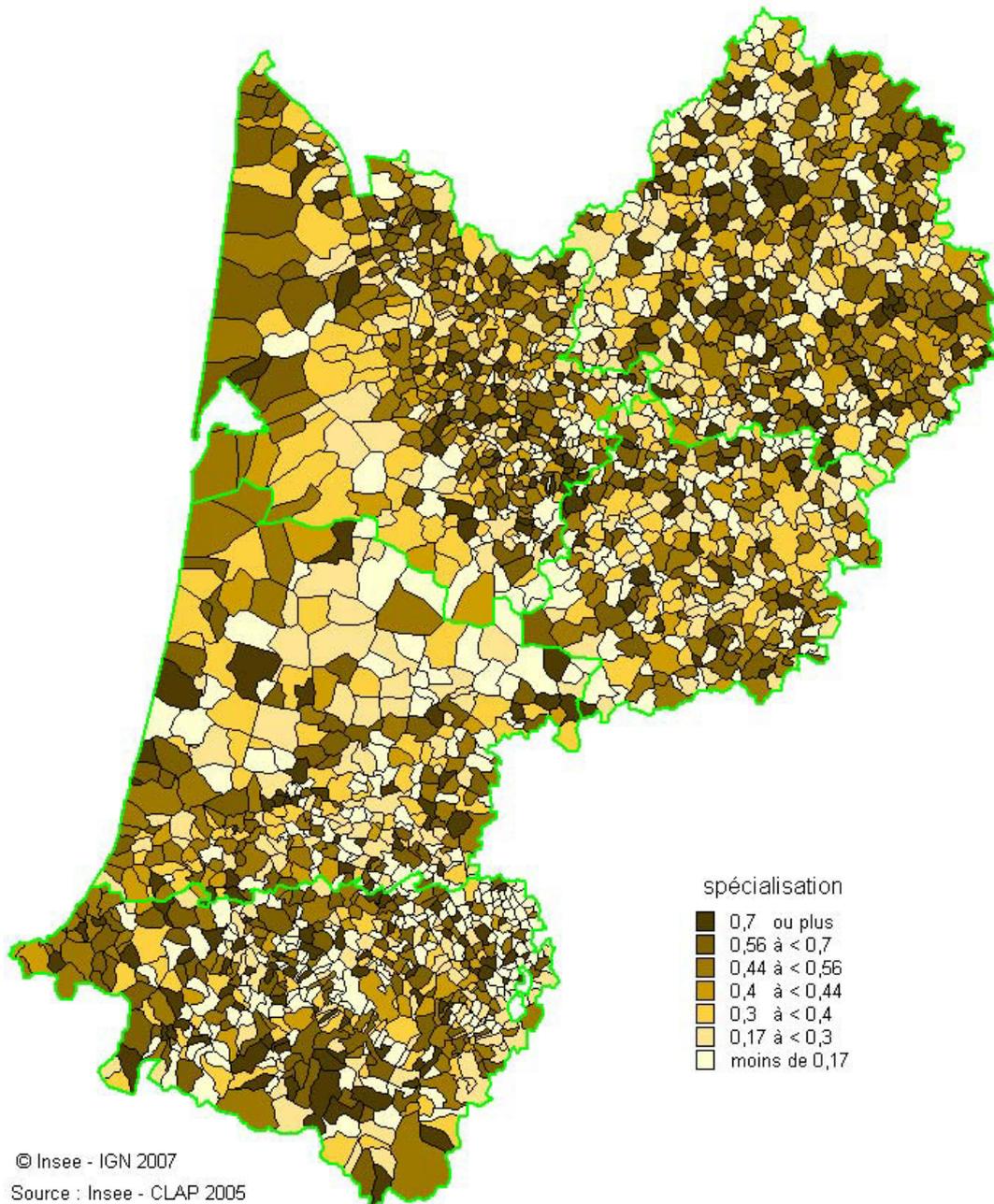
Évolution du ratio ECORES/APPROD par zone d'emploi entre 1990 et 1999



© Insee - IGN 2007
Source RP90 et 99 - Exploitation complémentaire

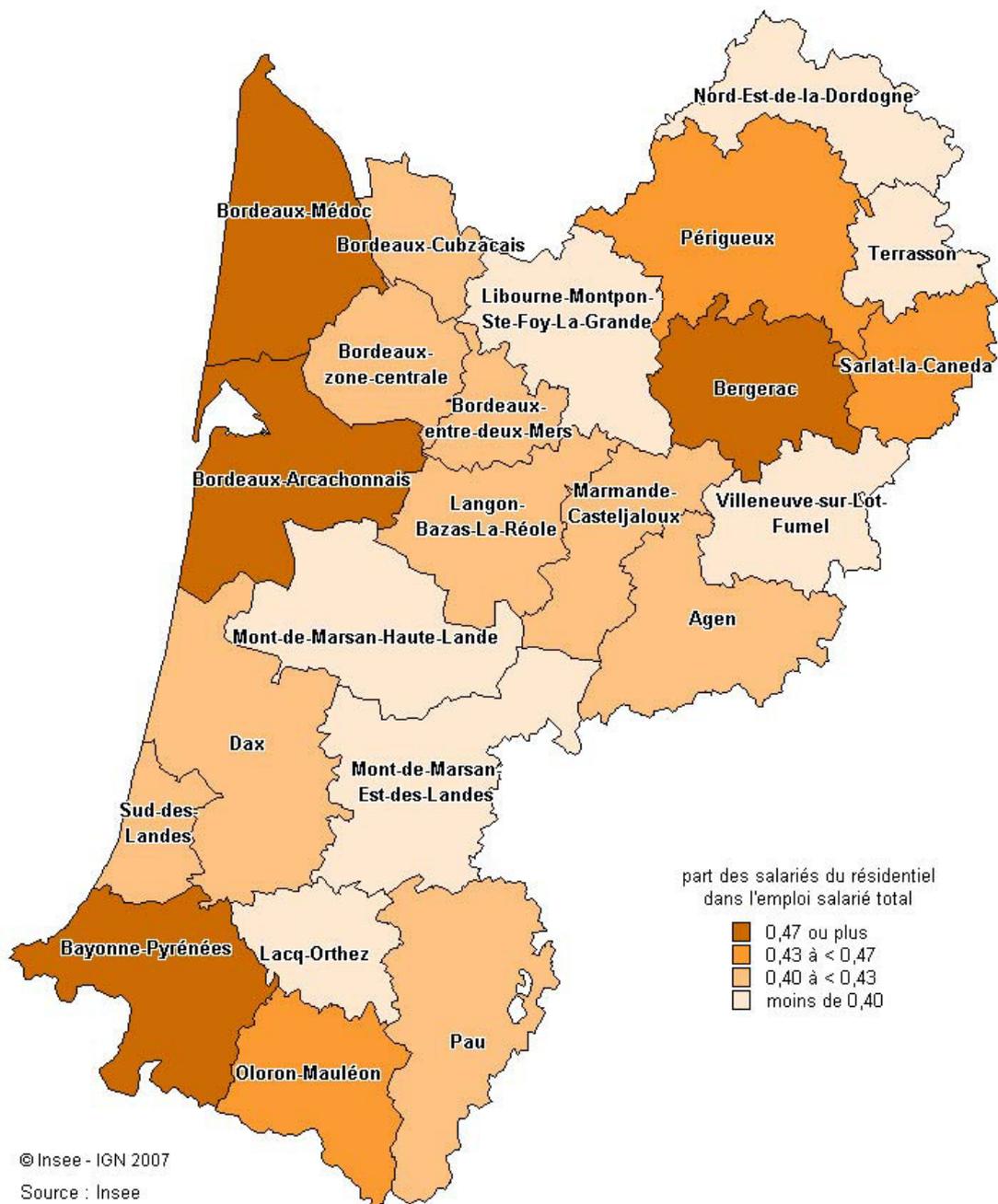
Carte 2 :

AQUITAINE : spécialisation dans l'économie résidentielle



Carte 3 :

Poids de l'économie résidentielle dans les zones d'emploi



ANNEXES

ANNEXE 1 : LETTRE DE SAISINE



LE PREFET
DE LA REGION AQUITAINE



LE PRESIDENT
DU CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE

Bordeaux le, 07 MARS 2007

Monsieur Jean-François GARGOU
Président du Conseil Economique
et Social Régional
14, rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX CEDEX

Monsieur le Président,

A la suite de la réunion du Comité d'Orientation et de Suivi de l'Observatoire des Mutations Economiques d'Aquitaine (COSOMEA) du 15 février 2007, et avec l'accord de M. le Directeur Régional de l'INSEE, nous vous demandons de traiter le thème suivant :

« Etude au niveau des territoires qui composent l'Aquitaine des dynamiques respectives et de l'impact sur l'activité économique du triptyque appareil productif/économie résidentielle/fonctions publiques », en utilisant notamment la nouvelle source de données CLAP de l'INSEE (Connaissance Locale de l'Appareil Productif).

Ce travail intégrera une étude comparative avec d'autres régions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

LE PREFET
DE LA REGION AQUITAINE

Francis IDRAC

LE PRESIDENT
DU CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE

Alain ROUSSET

ANNEXE 2 : CALENDRIER DES TRAVAUX

Jeudi 15 mars 2007

- Réunion technique entre une délégation de la Section et la Direction Régionale de l'INSEE (dans les locaux de l'INSEE)

Vendredi 25 mai 2007

- Auditions en séance plénière (au Conseil Régional d'Aquitaine) :
 - o Philippe BOURGEOIS (D.I.A.C.T., membre de la Section) : Théorie de la base, économie productive/économie résidentielle
 - o Vincent BERNARD (Direction Régionale de l'INSEE) : Sources statistiques mobilisables sur les trois sphères (C.L.A.P. et R.G.P.)

Vendredi 13 juillet 2007

- Présentation et commentaire des données statistiques disponibles de l'INSEE (en séance plénière au C.A.P.C. de Bordeaux) par Vincent BERNARD

Jeudi 19 juillet 2007 et mardi 28 août 2007

- Réunion intermédiaire du groupe des rapporteurs (Michel CABANNES, Robert BESSERIE, Bernard GAMBIER)

Vendredi 14 septembre 2007

- Présentation du rapport à la Section par Michel CABANNES (au Conseil Régional d'Aquitaine)

Vendredi 12 octobre 2007

- Validation finale du rapport en séance plénière (à la C.C.I.B. de Bordeaux)

ANNEXE 3 : BIBLIOGRAPHIE

DAVEZIES, Laurent - mars 2004 - «Temps de la production et temps de la consommation : les nouveaux aménageurs du territoire ? » Futuribles n° 295

DAVEZIES Laurent et LEJOUX Patricia - septembre 2003 - « Derrière l'économie productive, attention à l'économie présentielle », Communication au colloque de l'association de science régionale de langue française (ASRDLF)

DAVEZIES, Laurent - 2001 - «Revenu et territoires», Aménagement du territoire, Rapport du Conseil d'Analyse Économique, Paris : La Documentation Française, n° 31, 15 p.

DAVEZIES Laurent - 1995 - «Les moteurs de l'économie lyonnaise. Une application de la théorie de la base.» Rapport à la Direction des Affaires Économiques de la Communauté Urbaine de Lyon. OEIL-IUP-UPVM, 13 p.

GODET Michel et MOUSLI Marc - 2006 - « Vieillesse, activités et territoires à l'horizon 2030 » Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) et Conseil d'analyse économique (CAE) - La Documentation Française - Rapports du CAE n°63

INSEE, Le 4 pages - n° 158 - sept 2006 « Un poids important de l'économie résidentielle en Aquitaine »

INSEE, Le 4 pages - n° 154 - mai 2006 « 5 % des emplois salariés générés par la fréquentation touristique »

INSEE, Insee Première - n° 954 - avril 2004 « Les bassins de vie des bourgs et petites villes : une économie résidentielle et souvent industrielle »

LAURENT Loeiz - 1995 - «Le fonctionnement économique des bassins d'emploi. Réhabilitation de la théorie de la base», Note d'Étude Régionale, n° 9506. INSEE.

TERRIER Christophe (sous la direction) - 2006 - « Mobilité touristique et population présente - les bases de l'économie présentielle des départements » ouvrage édité par le Ministère délégué au Tourisme consultable sur le site <http://www.tourisme.gouv.fr/fr/html/mobilite/>

TERRIER Christophe - 2006 - « L'économie présentielle, un outil de gestion du territoire » in Cahiers Espaces, numéro spécial Observation et Tourisme, (www.revue-espaces.com)

ANNEXE 4 : SIGLES

2ADI :	Agence Aquitaine de Développement Industriel
AREPA :	Association Régionale de l'Éducation Permanente en Aquitaine
BAB :	Bayonne/Anglet/Biarritz
CCIB :	Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux
CLAP :	Connaissance Localisée de l'Appareil Productif
COSOMEA :	Comité d'Orientation et de Suivi de l'Observatoire régional des Mutations Économiques d'Aquitaine
CUB :	Communauté Urbaine de Bordeaux
DADS :	Déclaration Annuelle des Données Sociales
DIACT :	Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires
DRAF :	Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
INSEE :	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
PACA :	Provence-Alpes-Côte d'Azur
PIB :	Produit Intérieur Brut
PME :	Petite et Moyenne Entreprise
R&D :	Recherche & Développement
RGP :	Recensement Général de la Population
SCEES :	Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques
SGAR :	Secrétariat Général pour les Affaires Statistiques
SNCF :	Société Nationale des Chemins de Fer

Illustrations: Arnaud FAUGAS

Dépôt légal : Décembre 2007 - ISBN : 78-2-11-097076-3